



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 103

Le mardi 7 mai 2024

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 7 mai 2024

• (1100)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 103^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je vais commencer par faire quelques rappels.

La réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité. Bien sûr, les captures d'écran ou la prise de photos de l'écran ne sont pas autorisées.

[Traduction]

Je rappelle à mes collègues que nous avons pris des mesures supplémentaires pour protéger la santé et le bien-être de nos interprètes. Pour les témoins qui n'en ont peut-être pas encore été informés et qui sont dans la salle — je suppose que c'est vous, monsieur Forest —, si vous n'utilisez pas votre oreillette, nous vous demandons de la tenir loin du microphone.

Chers collègues, veuillez attendre qu'on vous donne la parole afin d'éviter que plusieurs microphones ne soient utilisés en même temps. Je sais que cela ne devrait pas poser de problème, mais nous veillerons à accorder la priorité à la santé et à la sécurité de nos interprètes.

Nous avons quelques remplaçants aujourd'hui.

Bon retour, pour ainsi dire, monsieur Epp; vous êtes au moins un remplaçant régulier. Vous êtes certainement ici pour M. Steinley aujourd'hui.

M. Chiang remplace M. Carr.

Au bout du compte, Mme Murray se joindra à nous du côté libéral, à ce qu'on me dit. Nous attendons avec impatience une autre représentante de la Colombie-Britannique qui se joindra à M. MacGregor.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 2 novembre 2023, le Comité reprend son étude des enjeux relatifs au secteur horticole.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui.

[Français]

Nous recevons tout d'abord M. Jean-Philippe Gervais, qui est vice-président exécutif de la stratégie et de l'impact ainsi qu'économiste en chef à Financement agricole Canada.

[Traduction]

M. Phil Tregunno, qui représente Les producteurs de fruits tendres de l'Ontario, se joint à nous par vidéoconférence.

[Français]

Nous avons également parmi nous M. Pascal Forest, qui est président des Producteurs de légumes de transformation du Québec.

[Traduction]

Enfin, nous accueillons M. Peter Vinall, président de Sustane Technologies Inc., qui se joint à nous par vidéoconférence.

C'est un plaisir de vous avoir tous ici.

Chers collègues, nous allons procéder le plus rapidement possible, car nous avons quatre témoins dans ce groupe et jusqu'à cinq minutes pour chaque organisation.

Je vais commencer par Financement agricole Canada.

Monsieur Gervais, vous avez cinq minutes. La parole est à vous.

M. Jean-Philippe Gervais (vice-président exécutif, Stratégie et Impact et économiste en chef, Financement agricole Canada): Bonjour, monsieur le président. Bonjour également aux membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à me joindre à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Jean-Philippe Gervais et je suis vice-président exécutif, Stratégie et Impact, et économiste en chef à Financement agricole Canada, ou FAC.

[Français]

FAC est une société d'État fédérale qui se consacre à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Par l'entremise d'un portefeuille de prêts de plus de 50 milliards de dollars, nous soutenons 102 000 clients. La société d'État compte plus de 2 300 employés répartis dans 103 bureaux partout au pays. Elle fournit à l'industrie des services financiers ainsi que des services consultatifs, des logiciels de gestion et des connaissances sur l'industrie.

FAC offre un vaste soutien aux clients de l'industrie horticole, qui comprend les secteurs serricole et fruitier ainsi que celui des légumes de plein champ. Au 31 mars 2024, le portefeuille total de FAC dans le secteur horticole comptait 3 576 clients, pour un solde total exigible de 4,77 milliards de dollars. Cela représente 6,3 % de l'ensemble de la clientèle de FAC et 9,4 % du solde de notre portefeuille. À l'échelle régionale, la majorité des ventes dans l'industrie horticole proviennent de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

[Traduction]

Les récents problèmes de production dans l'ensemble du pays ont entraîné des répercussions négatives sur les clients de FAC et sur l'industrie. Le secteur serricole a connu des éclosions de maladies qui, combinées à un contexte de baisse de la rentabilité en raison des taux d'intérêt et des coûts des intrants élevés, ont entraîné une augmentation des prêts douteux dans le secteur. Dans le secteur fruitier, les conditions météorologiques défavorables et le coût élevé des intrants ont également entraîné une hausse des prêts douteux. Dans l'ensemble, à l'heure actuelle, ces difficultés financières ne se reflètent pas de façon marquée au niveau de notre portefeuille et représentent moins de 5 % du montant total dû par les secteurs serricole et fruitier.

FAC offre actuellement un soutien supplémentaire à ses clients des secteurs fruitier et viticole de la Colombie-Britannique qui sont aux prises avec des difficultés financières attribuables à des températures froides persistantes au cours de l'hiver qui ont causé des dommages importants aux vignes et aux arbres fruitiers dans toute la province. En outre, la grave sécheresse et les feux de forêt de l'été dernier ont eu un impact négatif sur le tourisme, une source de revenus essentielle pour de nombreux établissements viticoles de la région. Notre programme qui vise à soutenir les clients qui font face à des conditions météorologiques défavorables est en vigueur depuis juillet dernier.

Le soutien à la clientèle est un élément central des activités de FAC, et nous envisageons diverses options de crédit et de report de paiements dans le but d'atténuer les pressions financières que subissent les producteurs. Nous fournissons également des connaissances pour aider les producteurs à prendre des décisions d'affaires éclairées. Par exemple, le 8 mai 2024, FAC publiera son analyse de la valeur des terres fruitières pour 2023.

● (1105)

[Français]

Pour les producteurs de fruits de verger et de fruits tendres de l'Ontario, dont la majorité se trouve dans la région de Niagara, la qualité des cultures est excellente et les prix des fruits sont élevés. Le marché québécois de la pomme, quant à lui, reste stable. Dans la région de l'Atlantique, l'offre excédentaire de fruits, en particulier de bleuets sauvages, est un problème persistant qui pèse sur le marché. Ces exemples démontrent, selon moi, la grande disparité régionale dans l'industrie horticole, en particulier dans le secteur fruitier.

FAC est déterminée non seulement à soutenir ses clients lors de ces événements défavorables, mais aussi à aider toutes les personnes touchées à devenir plus résilientes, à l'avenir, face aux catastrophes naturelles.

[Traduction]

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gervais.

Nous allons maintenant entendre M. Tregunno qui, si je ne me trompe, représente les producteurs de fruits de vergers de l'Ontario.

Vous avez la parole.

M. Phil Tregunno (président, Les producteurs de fruits tendres de l'Ontario): Merci beaucoup de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Phil Tregunno. Je suis président des producteurs de fruits tendres de l'Ontario. Notre organisation représente tous les producteurs de fruits à noyau et de poires de l'Ontario, dont la valeur à la ferme dépassait les 85 millions de dollars en 2023.

Je suis moi aussi fruiticulteur. Notre famille exploite 700 acres en culture de fruits tendres et de raisins à Niagara-on-the-Lake, et nous sommes pleinement investis dans l'avenir. Notre ferme est située le long de la rivière Niagara.

Puisque nos fruits poussent en plein air, nous sommes vulnérables aux aléas de la météo et nous comptons principalement sur l'assurance-récolte pour nous protéger. Le gel et le givre sont les principaux risques et comptent pour une moyenne de 83 % des réclamations d'assurance.

Avec les changements climatiques, les variations de température sont plus marquées, comme nous l'avons vu cet hiver. La chaleur des mois de février et de mars a entraîné la floraison complète de nos arbres entre le 7 et le 10 avril, quelques jours plus tôt que la floraison en 2023, et environ un mois plus tôt qu'à mes débuts comme agriculteur. Auparavant, la floraison coïncidait avec la fête des Mères, environ un mois plus tard qu'aujourd'hui.

Les températures fluctuent beaucoup. À la dernière pleine lune, il a fait moins trois degrés Celsius. Nous nous attendions à ce que cela endommage nos fruits, mais cela ne semble pas avoir été le cas. La récolte devrait être complète.

Les changements climatiques entraînent également de la sécheresse et de grandes chaleurs, qui ont bien entendu de graves conséquences pour nous. Bien sûr, aujourd'hui, tous nos travailleurs et tous nos intrants pour la saison ont été mobilisés. C'est un coup très dur pour les exploitations agricoles.

Ce qu'il faut surtout retenir, c'est que chaque site est affecté de manière différente. Certains sites sont vulnérables au gel ou à la grêle, par exemple. Dans la région de Niagara, un grand nombre de petites exploitations se trouvent sur des terres qui ne sont pas adjacentes. Nous demandons depuis longtemps des assurances différentes pour chaque site. C'est très important.

AgriCorp offre des programmes d'assurance-production; nous travaillons avec l'organisme pour modifier les polices d'assurance et mieux les adapter aux risques auxquels chacun est exposé. Nous militons pour remplacer les assurances couvrant l'ensemble d'une exploitation agricole par des polices d'assurance propres à chaque site. Cette demande a été refusée pour de multiples raisons, dont certaines sont liées à la répartition du financement entre les gouvernements fédéral et ontarien.

On a également évoqué le risque subjectif pour refuser les assurances par site. Nous avons mis au point le logiciel de gestion agricole Croptracker, que nous croyons susceptible d'atténuer tout risque subjectif.

Nous participons également au programme Agri-stabilité, lequel s'applique aussi à l'ensemble de l'exploitation. Au fond, c'est une assurance en cas de catastrophe. Puisque les cultures sont très diverses dans la région de Niagara, il est moins probable de tirer une prestation pour toute une exploitation dans notre secteur. Agri-stabilité ne nous est donc pas vraiment utile. Notre... Ce dont nous avons vraiment besoin, c'est un bon système d'assurance-récolte.

Nous avons également reçu des fonds d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, pour continuer de développer de nouvelles variétés en mettant l'accent sur la résilience aux changements climatiques et le remplacement des importations. Nous recevons ce financement jusqu'en 2028 et nous espérons qu'il débouchera sur des variétés plus résistantes au gel, au givre, à la sécheresse et aux fortes chaleurs. Le financement comprend également l'analyse du cycle de vie, une plateforme de séquestration du carbone, l'étude des pratiques de gestion exemplaires et la réduction des gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles.

Nous continuons de travailler avec le provincial pour mettre en place un système d'irrigation pour toute la région de Niagara. Certaines de nos exploitations se trouvent à proximité de sources comme la rivière Niagara, ce qui apporte de réels avantages. D'autres régions sont sans accès à l'eau brute. Nous avons absolument besoin d'eau pour faire pousser des fruits dans toute la région et atténuer certains effets des changements climatiques. Nous demandons des fonds fédéraux pour l'infrastructure afin de construire un système régional et d'améliorer le système hydrique de Niagara-on-the-Lake.

• (1110)

La main-d'œuvre est vraiment un enjeu clé pour nous. C'est très saisonnier. EDSC vient de nous aviser que l'on allait apporter des changements au Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ce programme existe depuis 58 ans, et nous estimons qu'il fait l'objet d'un suivi très rigoureux et qu'il est extrêmement bénéfique. Nous craignons — et je peux même dire que nous craignons fort — qu'EDSC ne le mette dans le même sac que certains des autres programmes pour travailleurs étrangers temporaires et que l'on cesse ainsi de nous traiter différemment en raison de l'aspect saisonnier de la culture des fruits.

Le président: Merci, monsieur Tregunno.

Je suis désolé. Nous avons légèrement dépassé le temps imparti. Je vous ai accordé un peu plus de temps que prévu, et je suis heureux que vous ayez ainsi pu exprimer votre point de vue sur la question de la main-d'œuvre.

Notre greffière m'informe d'une chose. Je remarque que votre arrière-plan est brouillé et que cela semble ralentir un peu votre vitesse de connexion. Pendant que nous passons à nos autres témoins, vous pourriez peut-être essayer de jouer avec cela ou de travailler avec notre équipe technique. Nous vous en serions reconnaissants.

[Français]

Monsieur Forest, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Pascal Forest (président, Producteurs de légumes de transformation du Québec): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de prendre le temps d'écouter mes préoccupations quant à l'avenir du secteur horticole canadien.

Je m'appelle Pascal Forest. Je suis le président des Producteurs de légumes de transformation du Québec. Je suis aussi membre du conseil d'administration des Producteurs de fruits et légumes du Canada. De plus, je suis un producteur maraîcher de cinquième génération.

Les programmes actuels de gestion des risques ne fonctionnent plus, principalement en raison des défis climatiques. Compte tenu de l'évolution du contexte économique et des aléas de la météo, l'ef-

ficacité de ces programmes et l'aide ponctuelle mise à la disposition des horticulteurs laissent à désirer.

J'en veux pour preuve les événements survenus l'été dernier au Québec, alors que les principales régions horticoles ont été touchées par des excès de pluie historiques. Le 4 août dernier, nous avons demandé au gouvernement du Québec une aide d'urgence. À son tour, ce denier s'est tourné vers le gouvernement fédéral pour que soit déclenché le programme Agri-relance à la suite de cette catastrophe. Malheureusement, plus de neuf mois se sont écoulés depuis notre demande d'aide et nous sommes toujours en attente d'une réponse. La situation comporte des conséquences financières substantielles pour bon nombre d'entrepreneurs horticoles.

À brève échéance, il faut accroître la réactivité en temps de catastrophe et améliorer la capacité des programmes de gestion des risques à s'adapter aux répercussions substantielles et instantanées des changements climatiques.

Par ailleurs, les préoccupations à l'égard de la résilience alimentaire doivent être prises au sérieux. Il serait irresponsable de croire que la population canadienne n'est pas exposée à des risques de pénurie de fruits et légumes frais en raison des dommages causés par les épisodes climatiques et les pertes de rendement considérables qu'ils provoquent, et ce, de manière de plus en plus fréquente. Il est illusoire de penser que, à moyen terme et à long terme, les programmes existants sauront couvrir les coûts liés aux changements climatiques ou favoriser une capacité d'adaptation à la hauteur de ces répercussions importantes.

La rentabilité économique de nos fermes horticoles est soumise à une pression d'autant plus forte que l'industrie du commerce de détail et du gros s'est fortement concentrée au cours des dernières années. Cinq acteurs accaparent plus des trois quarts des parts de marché dans le secteur du détail au Québec, alors qu'une vaste majorité des grossistes alimentaires appartient à des intérêts étrangers.

Le déséquilibre du pouvoir de marché entre les grands détaillants et les agriculteurs accentue les pressions. Les coûts de production augmentent alors que les géants du détail et du commerce en gros cherchent à faire baisser les prix en nous mettant en concurrence avec des produits de l'étranger. Or, dans bien des cas, les normes sociétales et environnementales des pays exportateurs sont des plus permissives, ce qui engendre une déloyauté concurrentielle.

Le gouvernement du Canada doit mieux protéger les producteurs horticoles. Si les grands acteurs refusent l'adhésion volontaire à un code de conduite, il faut l'imposer, et ce, plus tôt que tard. Quant à moi, la fin du mois de mai devient un ultimatum. Cela fait trop longtemps que la situation perdure.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada doit être plus énergique dans ses efforts pour exiger la réciprocité des normes dans le cas des produits venant de l'étranger.

En résumé, alors que la population canadienne compte maintenant 40 millions d'habitants, il faut s'assurer qu'un nombre suffisant d'entrepreneurs agricoles veulent poursuivre les activités agricoles. Je vais terminer sur une note personnelle: mes enfants et mes neveux ne sont pas du tout convaincus que leur avenir professionnel passe par la relève de l'entreprise, qui est le fruit du travail de cinq générations. Il est urgent d'agir afin qu'ils changent d'opinion.

Merci.

• (1115)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Forest.

Monsieur Vinall, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Peter Vinall (président, Sustane Technologies Inc.): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Peter Vinall et je suis le président de Sustane Technologies. Je suis accompagné ce matin de Kevin Cameron, notre vice-président principal, responsable du développement commercial.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de vous parler aujourd'hui de la façon dont Sustane est particulièrement bien positionnée pour aider le secteur horticole à contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de changement climatique grâce à la réduction des déchets de plastique et à l'utilisation des matières organiques produites par la société comme engrais carboneutre.

Fondée en 2014 et basée à Halifax, Sustane est une entreprise canadienne de technologies propres. Nous avons pour mission d'accroître la circularité des déchets, de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre et d'offrir des solutions ayant un impact planétaire.

Chaque année, les Canadiens produisent plus de 2,5 millions de tonnes de déchets plastiques. Seulement 9 % du plastique est recyclé au Canada et en Amérique du Nord. Le reste se retrouve dans les sites d'enfouissement et dans l'environnement, ce qui menace notre santé, notre faune, nos rivières, nos lacs et nos océans.

Certains types de plastique peuvent être remplacés par des produits biodégradables. Les plastiques à usage unique jouent toutefois un rôle essentiel dans des domaines comme les soins de santé et la salubrité des aliments. À titre d'exemple, le secteur horticole a besoin d'utiliser des plastiques pour transporter ses produits vers les marchés. Bien qu'il y ait un désir de réduire l'empreinte carbone du secteur, il existe très peu de solutions de rechange rentables ou viables aux fins de la production, de la distribution et du transport.

C'est là que notre solution durable entre en jeu. À Sustane, nous visons une plus grande circularité des déchets en réutilisant les plastiques à usage unique et en fin de vie pour en faire des composés précurseurs de plastique. Nous pouvons prendre le plastique en fin de vie utile et le réintégrer pour ainsi dire dans la chaîne d'approvisionnement des plastiques.

Grâce à notre procédé mécanisé exclusif, nous sommes en mesure de recycler jusqu'à 90 % des déchets destinés aux sites d'enfouissement pour en faire des composés précurseurs de plastique et des engrais carboneutres, remplaçant ainsi les processus actuels à forte teneur en carbone. Nous le faisons déjà en Nouvelle-Écosse, dans notre usine-pilote à grande échelle de Chester, où, en plus des déchets solides municipaux, nous transformons le plastique du programme de nettoyage des engins fantômes du gouvernement fédéral et les déchets agricoles.

Pas plus tard que le mois dernier, nous avons signé une entente avec le comté de Wetaskiwin, en Alberta, pour y construire une installation qui traitera également certains de ses déchets agricoles, ce qui améliorera l'empreinte carbone de l'agriculture dans la province.

Nous avons également signé un protocole d'entente avec l'État de Washington, et nous planifions notre expansion aux États-Unis.

À l'échelle communautaire, notre approche novatrice de gestion des déchets permet de réduire l'empreinte carbone d'une municipalité de 10 % en prévenant jusqu'à trois tonnes d'émissions de gaz à effet de serre pour chaque tonne de déchets que nous traitons.

Monsieur le président, Sustane croit que l'industrie doit utiliser les plastiques de façon responsable, mais que le gouvernement doit aussi reconnaître que, pour de nombreuses utilisations, le plastique est le seul matériau économiquement viable dans un avenir immédiat. Si le gouvernement veut vraiment soutenir notre secteur agricole, il devrait financer des projets d'économie circulaire pouvant permettre la transformation des déchets horticoles et soutenir des programmes de responsabilité élargie des producteurs pour lutter contre le changement climatique.

Nous devrions également nous assurer d'appuyer le secteur en adoptant de nouvelles technologies à mesure qu'elles deviennent disponibles. Le Canada a l'occasion d'être un chef de file en matière de durabilité de l'agriculture en investissant dans des solutions qui favorisent la circularité des déchets. Nous pouvons non seulement atteindre nos objectifs climatiques sans imposer de mesures punitives à l'industrie, mais aussi contribuer au déploiement d'une technologie canadienne éprouvée pour répondre à la forte demande partout dans le monde.

Je vous remercie encore une fois de nous avoir offert la possibilité de comparaître devant vous. Nous serons heureux de répondre à vos questions. J'espère que vous aurez l'occasion de visiter notre usine de Chester en Nouvelle-Écosse pour voir notre technologie de pointe en action.

Merci beaucoup.

• (1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Vinall.

En tant que fier député de Kings—Hants, j'invite tous les Canadiens et tous les membres du Comité à venir en Nouvelle-Écosse pour voir notre belle province, que ce soit pour visiter Sustane Technologies ou ses autres attraits.

Sur ce, nous allons passer aux questions.

Monsieur Epp, bienvenue au Comité. C'est un plaisir de vous revoir. Vous avez la parole pour une période de six minutes.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins de leurs exposés très intéressants.

Je vais d'abord m'adresser à M. Tregunno.

Pouvez-vous nous dire qu'est-ce qu'une nectarine et depuis combien de temps on en cultive en Ontario?

M. Phil Tregunno: Eh bien, la nectarine est un fruit qui a une histoire assez intéressante. La plupart des variétés sont des nectarines américaines que nous avons transplantées ici et qui sont maintenant en pleine expansion.

Dans beaucoup de pays, les nectarines comptent essentiellement pour 50 % du marché — 50 % pour les pêches; 50 % pour les nectarines. Nous en sommes probablement à un ratio de 30:70 au Canada en ce moment, ce qui en fait une production fort attrayante.

M. Dave Epp: Qu'est-ce qui vous empêche d'atteindre l'équilibre parfait entre les deux productions?

J'ai des copies d'un échange de lettres entre votre secteur et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Je crois savoir que l'industrie s'est livrée à un exercice de classement. Pouvez-vous nous expliquer cela? Je n'arrive pas à croire ce que j'ai lu, à savoir que le processus est enclenché depuis 14 ans et qu'il n'est pas encore terminé. Est-ce vraiment le cas?

M. Phil Tregunno: Tout à fait.

Au départ, les nectarines ont été transplantées à titre d'essai. On nous a alors indiqué que l'on nous fournirait un barème de classement. Le tout devait être terminé au cours des deux dernières années, et ce, après 14 ans d'attente. Au lieu de cela, on nous a simplement envoyé un avis pour nous informer que le projet-pilote se poursuivait.

M. Dave Epp: Un projet pilote a été lancé il y a 14 ans alors qu'un autre gouvernement était au pouvoir. Qu'est-ce qui retarde les choses?

Je crois savoir que l'industrie a élaboré les normes. N'est-ce pas un processus où l'on peut aller de l'avant après adoption une fois toutes les évaluations terminées? Où est le problème?

M. Phil Tregunno: C'est l'ACIA qui retarde les choses. Nous avons fourni toute la documentation requise. L'industrie a tout envoyé à l'ACIA, et nous attendons seulement son approbation.

M. Dave Epp: Quand l'industrie a-t-elle soumis cette information?

M. Phil Tregunno: Je dirais que nous l'avons fait il y a quatre ou cinq ans, peut-être davantage, et on nous a dit que le dossier serait clos cette année.

M. Dave Epp: Quel est l'effet de ce retard sur la chaîne d'approvisionnement?

M. Phil Tregunno: Nos détaillants sont très préoccupés du fait qu'il leur est impossible d'annoncer un produit de catégorie « Canada n° 1 ». Comme tous nos cartons et conteneurs sont imprimés à l'avance, cela peut nous obliger à en refaire de nouveaux, car nous ne pouvons pas apposer l'étiquette Canada n° 1.

M. Dave Epp: Est-ce une question de salubrité des aliments?

M. Phil Tregunno: Absolument pas. C'est une simple affaire de classement. Cela peut toucher des éléments comme les dimensions ou les marques, ou des choses semblables. Il s'agit essentiellement de soumettre une demande à quelqu'un et de faire en sorte que cela se concrétise.

M. Dave Epp: A-t-on donné une raison valable pour expliquer pourquoi il a fallu quatre ans au ministère pour obtenir toute l'information?

M. Phil Tregunno: Non. On n'a évoqué aucun motif, si ce n'est les efforts consacrés à la mise en oeuvre de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

• (1125)

M. Dave Epp: Merci.

Je vais maintenant me tourner vers un de mes collègues d'il y a 30 ans.

[Français]

Monsieur Forest, je ne parle pas très bien français, mais je l'apprends avec Duolingo.

[Traduction]

Mon français est légèrement meilleur que lorsque nous nous sommes rencontrés il y a 30 ans. J'y travaille encore.

Vous avez énuméré un certain nombre de problèmes avec lesquels l'industrie horticole doit composer. Lorsque vous interagissez avec les détaillants au sujet de leur choix d'importer des produits, plutôt que de s'approvisionner en produits canadiens, qu'ils soient frais ou transformés — et je sais que nous avons travaillé ensemble du côté des produits transformés, alors que vous êtes ici davantage pour représenter le secteur des produits frais —, quelle est leur réaction aux coûts supplémentaires liés au plastique et au fardeau qu'impose la taxe sur le carbone aux agriculteurs et aux producteurs? Comment les détaillants en tiennent-ils compte?

[Français]

M. Pascal Forest: Je ne pourrais pas répondre à cette question en ce qui concerne le Canada, puisque, pour les légumes frais, je compose seulement avec les États-Unis.

C'est sûr que la pression à laquelle les producteurs seront soumis ne viendra pas réduire le coût de production. C'est évident que toute exigence qui s'ajoute vient augmenter le coût. Après, on nous demande d'avoir un meilleur prix pour réduire la facture des Canadiens. Or, si nos concurrents dont les produits sont importés ici n'ont pas à répondre aux mêmes exigences, nous allons perdre du terrain chaque fois.

[Traduction]

M. Dave Epp: Nous nous croisons à nouveau, et je vais me permettre une petite parenthèse. Nous avons tous les deux cultivé des haricots verts, moi en Ontario et vous au Québec, pour le même transformateur multinational. Nous étions en concurrence avec les haricots verts de l'État de New York et du Minnesota. Nous avons eu beaucoup de discussions à ce sujet.

La dynamique que vous venez de décrire pour les produits frais s'applique-t-elle également aux produits transformés?

Le président: Il ne vous reste malheureusement que 20 secondes.

[Français]

M. Pascal Forest: Si nous n'avons pas les mêmes règlements, nous serons certainement désavantagés dans cette concurrence.

[Traduction]

M. Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Je tiens à préciser que nous étions tous les deux très jeunes il y a 30 ans.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, messieurs Epp et Forest.

Maintenant, la parole est à M. Drouin pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur Tregunno, je serais heureux de faire un suivi en votre nom concernant la question que vous avez soulevée lors de votre échange avec M. Epp. Si nous pouvions nous parler après la réunion du Comité, j'aimerais bien pouvoir vous aider.

[Français]

Ma première question s'adresse à M. Gervais.

Le secteur agricole fait face à de nombreux défis liés aux changements climatiques. Je ne vais pas les énumérer, mais, dans ce contexte, votre société d'État a-t-elle remarqué une tendance particulière en ce qui concerne les prêts?

Comment FAC vient-elle en aide aux agriculteurs quand ils font face à certaines situations qui ne sont pas vraiment prédictibles, comme des phénomènes météorologiques?

M. Jean-Philippe Gervais: Pour répondre à la question, je dirais que la clé, pour nous, c'est l'approche proactive vis-à-vis des entreprises avec lesquelles nous travaillons. Nous connaissons, bien sûr, les changements climatiques et tous les défis de production qu'ils engendrent. Notre approche primaire est donc vraiment d'être proactifs. Nous avons d'ailleurs adopté la même approche face à d'autres défis, comme la hausse des taux d'intérêt. En effet, nous avons été proactifs lorsque nous avons vu les taux d'intérêt grimper. Nous travaillons donc avec les clients pour voir quelles solutions sont les plus propices pour leur entreprise.

Il faut comprendre que le défi, selon moi, c'est d'arriver à cerner la spécificité de chaque entreprise. Il faut dire que tout le monde n'est pas au même point pour ce qui est de la stratégie de croissance, de la transition et du volume. Il y a plusieurs composantes à considérer.

Cela dit, l'aspect principal, c'est que nous devons être proactifs. Nous le voyons lorsque nous établissons des programmes d'assistance à la clientèle en fonction des défis liés à la production. Nous venons d'en lancer un pour les producteurs en Colombie-Britannique. Il y en a un qui existe depuis un an, en lien avec la sécheresse et les chaleurs extrêmes qu'on a connues en 2023. Il vise non seulement les producteurs agricoles, mais bien toute la chaîne, tous les secteurs de production.

Nous avons donc une approche individuelle et proactive. Cela nous permet d'aller chercher le plus d'aide possible pour les clients et de trouver avec eux les solutions qui sont les plus intéressantes.

Si on regarde vers l'avant, j'ajouterais qu'il faut aider les producteurs ou les accompagner dans l'implantation de pratiques de gestion et de production leur permettant d'améliorer leur résilience et la durabilité de leur entreprise face aux changements climatiques. Par exemple, nous avons un programme d'incitatifs financiers. Nous avons travaillé avec des partenaires. Nous ne le faisons pas seuls, mais vraiment en partenariat. Nous offrons présentement six programmes et d'autres sont en cours d'élaboration.

Une autre facette de notre travail consiste, par exemple, à mettre sur pied des programmes de financement durable. Nous élaborons présentement un cadre et établissons des principes qui régiront la façon dont nous allons travailler pour être en mesure d'offrir des produits financiers qui permettront aux entrepreneurs d'implanter certains changements au sein de leur entreprise.

• (1130)

M. Francis Drouin: Je comprends que les producteurs peuvent supporter une crise occasionnelle en une année donnée. Toutefois, on réalise qu'ils doivent maintenant faire face à plusieurs crises consécutives, d'année en année. S'ils ont des problèmes de liquidités, ça pèse sur les agriculteurs qui doivent malheureusement surmonter ces crises.

Comment travaillez-vous avec eux quand ils font face à des crises consécutives? L'architecture de ces programmes n'a jamais été faite en fonction de crises qui perturbent la production d'année en année en raison de facteurs incontrôlables.

M. Jean-Philippe Gervais: Vous l'avez très bien énoncé. Je pense que le défi principal survient lorsque plusieurs facteurs s'additionnent. Par exemple, il peut s'agir d'éléments consécutifs ou de problèmes de même nature liés à des variations de production inattendues. Il peut aussi s'agir de variations de production liées à des conditions climatiques défavorables combinées à une hausse des taux d'intérêt.

Selon ce que j'ai vu au fil des années, je dirais que les entreprises de ce secteur sont généralement bien outillées pour pouvoir traverser une crise ou un événement ponctuel. C'est lorsqu'il y a plusieurs facteurs perturbateurs que les choses se compliquent. Je pense que cela a complexifié en quelque sorte l'environnement d'affaires des entreprises agricoles dans l'ensemble de la filière. C'est certainement le cas en production horticole, étant donné les défis importants liés à la production dans les dernières années.

L'approche actuelle est de pouvoir aller chercher des solutions à plus long terme. L'avantage qu'offre une société comme FAC, c'est que nous sommes capables de travailler en continu avec le secteur agricole et agroalimentaire, car c'est le seul secteur que nous servons. On peut dire qu'il y a vraiment un engagement durable. Ça permet d'avoir une perspective un peu plus à long terme.

Comme je l'ai mentionné dans mon allocation, il y a peut-être une augmentation des prêts qui se font à des conditions difficiles. Par contre, nous savons que, au fil du temps, nous pourrions redresser ces prêts pour que ces entreprises redeviennent performantes en apportant certains changements à leurs pratiques financières ou à leurs pratiques de production, notamment.

Je pense qu'il faut avoir une approche axée sur le plus long terme.

M. Francis Drouin: D'accord, merci.

Monsieur Forest, je sais que vous avez parlé des programmes de gestion des risques dans votre présentation et que vous en jasez avec les producteurs que vous représentez. J'ai expliqué également pourquoi ces programmes n'arrivent plus toujours à surmonter les difficultés actuelles. Quelles suggestions avez-vous à nous donner à ce sujet?

M. Pascal Forest: C'est certain que la rapidité d'intervention des programmes est déterminante. Par exemple, la nouvelle saison commence, mais, à ce jour, nous n'avons reçu aucun dédommagement ni aucune aide pour l'année que nous venons de vivre. Pourtant, cette aide aurait dû arriver. Nous nous sommes préparés et nous avons fait le travail nécessaire, mais c'est tout simplement trop long. Je comprends qu'il y a de la bureaucratie, mais l'alimentation est un besoin quotidien. On ne peut pas se permettre d'attendre un an ou deux avant de réagir, en disant qu'on va y penser et en jaser. Nous n'en sommes plus là. La majorité des producteurs se plaignent du temps qu'il faut attendre entre un sinistre et un règlement.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Forest, je vais continuer avec vous, puisque vous êtes sur une belle lancée.

Vous nous dites que, ce qui est important, c'est la rapidité d'exécution. C'est en novembre dernier qu'on a demandé au gouvernement d'activer le programme Agri-relance, et nous sommes maintenant le 7 mai. Avez-vous un commentaire à faire là-dessus?

M. Pascal Forest: Comme je viens de le dire, c'est vraiment très long. Je ne sais pas comment on pourrait le dire autrement. Il y a quand même des dates à respecter, dans ce processus, et je pense que tout a été fait correctement. Si je suis ici, c'est parce que j'attends des réponses, pratiquement.

M. Yves Perron: Nous sommes maintenant au mois de mai, mais il est important que les gens qui font des calculs dans les bureaux comprennent que votre saison ne vient pas tout juste de commencer. En réalité, il y a déjà longtemps qu'elle a commencé.

On parle de liquidités. À quel moment avez-vous passé vos commandes? Quand avez-vous besoin d'argent pour préparer la saison suivante?

M. Pascal Forest: Nous en avons besoin dès maintenant. Il faut acheter des semences, des engrais, des billets d'avion pour les travailleurs, et ainsi de suite. Nous avons commencé en octobre à faire les demandes pour les travailleurs étrangers. Nous avons continuellement besoin de liquidités.

• (1135)

M. Yves Perron: Parmi vos membres, y a-t-il des entreprises qui songent à passer leur tour cette année ou à changer de production?

M. Pascal Forest: À la dernière minute, comme ça, je ne pense pas que ce soit possible, mais c'est certain qu'il y a des remises en question. Moi, j'en entends parler. Il y a des gens qui sont dans le domaine depuis plusieurs années et qui se posent des questions, un peu comme c'est le cas chez nous. Je ne pense pas que nous allons pouvoir continuer très longtemps à lutter contre des producteurs étrangers qui exportent leurs produits ici et qui bénéficient de mesures d'aide beaucoup plus importantes que celles que nous avons au Canada.

M. Yves Perron: Vous abordez la question de la réciprocité des normes. C'est un problème majeur dont nous traitons souvent, au Comité, mais à l'égard duquel nous ne voyons pas beaucoup de mouvement.

Avez-vous des recommandations précises à faire? Si vous en avez, vous pouvez également nous les envoyer par écrit ultérieurement.

Si on n'exige pas la même chose des produits qui viennent de l'étranger, il faudrait peut-être soutenir davantage nos producteurs. Sinon, nous n'aurons plus aucune production intérieure. Or, pendant la crise de la COVID-19, nous avons réalisé combien nous tenions à avoir des légumes locaux.

M. Pascal Forest: C'est triste, parce que c'est super important, effectivement.

Si nous allons à la guerre, nous devons pouvoir nous battre à armes égales. Si les produits auxquels nous n'avons plus accès ou que nous n'avons pas le droit d'utiliser sont utilisés par nos concurrents, nous ne pourrions tout simplement pas nous battre. C'est évident. Ça prend vraiment de la rapidité d'exécution. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'ARLA, fait un travail extraordinaire pour examiner les produits, mais ça prend cinq ans.

M. Yves Perron: On voit un peu le même phénomène quand vient le temps d'homologuer des produits. On se souviendra du linuron, notamment.

M. Pascal Forest: C'est exact.

M. Yves Perron: C'est l'exemple le plus récent où un problème important est survenu. On a failli se retrouver dans une situation où on importait un produit qui contenait cette molécule, alors qu'ici, on ne pouvait pas encore l'utiliser.

Bref, la rapidité d'exécution est une de vos recommandations.

M. Pascal Forest: Oui.

M. Yves Perron: Des témoins précédents nous ont parlé aussi de la nécessité d'avoir un programme plus rapide qu'Agri-relance, une sorte d'« Agri-catastrophe », pour débloquer les fonds rapidement.

Avez-vous un commentaire à faire là-dessus?

M. Pascal Forest: J'ai entendu ces commentaires de mes collègues et j'abonde dans leur sens.

Après un sinistre, on ne veut pas attendre deux ans avant de reconstruire sa maison. On recommence et on continue. C'est la même chose dans notre cas. L'agriculture est en mouvement perpétuel. Nous terminons la saison, nous faisons un petit bout de chemin, puis nous recommençons.

Alors, le plus vite sera le mieux, c'est certain.

M. Yves Perron: Parmi les difficultés actuelles, mentionnons le fait que les taux d'intérêt ont augmenté les charges énormément. Il faut savoir que l'agriculture est un domaine où il faut faire beaucoup d'investissements pour générer des revenus. Il faut en effet investir 8 \$ pour générer 1 \$ de revenu.

Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails là-dessus? Y a-t-il des mesures que les gouvernements pourraient prendre? À l'heure actuelle, les agriculteurs du Québec se mobilisent et interpellent beaucoup le gouvernement québécois. Cependant, la moitié du portefeuille relève du fédéral. Alors, que pourrait faire le fédéral pour améliorer les choses?

M. Pascal Forest: La demande pourrait être faite aussi au fédéral. Il s'agirait d'offrir une protection en plafonnant les taux d'intérêt à un certain montant, au moins jusqu'à ce que les taux recommencent à baisser, à court ou à moyen terme. Cette mesure compensatoire pourrait aider pendant la période de transition.

M. Yves Perron: Dans votre présentation, vous avez parlé du code de conduite et du pouvoir de négociation. Du fait que vous vendez des produits périssables, vous êtes souvent coincés et forcés de céder à la dernière minute. Récemment, on nous a donné des exemples où des fournisseurs avaient livré une marchandise périssable à des épiciers et que ceux-ci les avaient rappelés quelques jours plus tard pour qu'ils reprennent les deux tiers de la commande.

Avez-vous entendu parler de ces situations? En vivez-vous également? Que voudriez-vous dire au Comité sur ces questions importantes?

M. Pascal Forest: L'important dans tout ça, c'est de savoir que, dans le domaine agricole, nous sommes la plupart du temps des entreprises familiales qui doivent composer avec des multinationales. C'est évident que la concentration de la distribution n'est vraiment pas à notre avantage. En effet, ce sont les multinationales qui prennent les décisions, et elles ont pratiquement le droit de vie ou de mort sur nous. Nous n'avons vraiment pas d'autres options. J'ai dit tantôt que nous faisons du commerce aux États-Unis. Les choses sont vraiment différentes de l'autre côté de la frontière.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Perron.

[Traduction]

Je vais peut-être rappeler à tout le monde de garder son téléphone en sourdine. Je sais que nous l'oublions parfois.

Je rappelle également à nos témoins, et notamment à M. Vinall, de bien vouloir garder leur caméra allumée.

Voilà qui est mieux. Les députés voudront peut-être vous poser des questions.

La parole est à vous, monsieur MacGregor.

• (1140)

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Forest, j'aurais d'abord une question pour vous.

Pouvez-vous me dire comment a évolué le coût des intrants dans l'ensemble du secteur horticole, surtout au cours des quatre dernières années? Quelle est la tendance depuis 2019-2020?

M. Pascal Forest: Il est bien certain que les coûts ont augmenté.

M. Alistair MacGregor: De combien les coûts ont-ils augmenté? Est-ce une hausse considérable?

M. Pascal Forest: Ils ont effectivement beaucoup augmenté.

M. Alistair MacGregor: Est-ce beaucoup plus que ce que vous avez jamais vu dans votre carrière?

M. Pascal Forest: Oh, bien sûr.

M. Alistair MacGregor: Saviez-vous qu'au cours de la même période, lorsqu'on considère le prix du pétrole et du gaz et celui des engrais, les entreprises de ces secteurs ont connu certaines de leurs meilleures années jamais enregistrées?

M. Pascal Forest: C'est ce que j'ai moi aussi constaté.

M. Alistair MacGregor: Je pense que nous assistons à une situation au Canada où, aux deux extrémités de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, le consommateur et les producteurs primaires sont vraiment désavantagés, alors que beaucoup de gens entre les deux, comme les fournisseurs d'intrants et ceux qui contrôlent la façon dont les aliments sont vendus au détail, connaissent certaines de leurs meilleures années.

Nous pouvons observer la manière dont les choses évoluent au Canada, et pas seulement au cours des huit dernières années. Je pense que c'est une évolution qui s'est produite au cours des 40 dernières années sous les gouvernements libéraux et conservateurs qui se sont succédé.

De votre point de vue, comment le gouvernement fédéral devrait-il intervenir pour essayer de renverser la vapeur afin que ce

soit juste à la fois pour les gens de votre secteur et pour les consommateurs à l'autre extrémité de la chaîne?

[Français]

M. Pascal Forest: Je peux vous dire ce qu'il serait intéressant de voir et ce qui nous donnerait le sentiment d'être soutenus par le gouvernement.

Premièrement, j'aimerais vivre uniquement du marché. L'argent que je gagne, je ne veux pas qu'il vienne de subsides ou d'aide gouvernementale, à la base. Cela dit, c'est certain que, si mon concurrent reçoit de l'aide, je dois également pouvoir en recevoir. Comme je l'ai dit plus tôt, il faut vraiment que le combat soit juste. Dans le jeu de la concurrence, nous devons pouvoir nous battre à armes égales. Mon idée là-dessus ne changera pas.

Il s'agirait d'établir la réciprocité des normes, d'utiliser les mêmes produits phytosanitaires et de disposer du même accès à des travailleurs étrangers. Tout ça est d'une incroyable complexité, chaque année. Il y a toujours des surprises. Ce qui n'est pas une surprise pour nous, par contre, c'est que la production agricole se fait aux mêmes dates chaque année, et que tout le monde ici mange le matin, le midi et le soir. Il n'y a aucune surprise de ce côté.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Vous avez parlé des défis liés à la relève agricole. Les jeunes considèrent l'état du secteur agricole et les difficultés avec lesquelles il doit composer, et ils se disent qu'ils ne veulent pas se retrouver eux-mêmes dans une situation semblable.

Vous avez abordé un certain nombre de sujets, mais j'aimerais que nous parlions de la gamme actuelle de programmes de gestion des risques de l'entreprise. Vous avez parlé des délais entre le dépôt d'une demande et l'émission d'un paiement. Je pense que deux des programmes les plus cités dans le cadre de notre étude ont été Agri-stabilité et Agri-protection. Le Partenariat pour une agriculture durable est en vigueur jusqu'en 2028. Selon vous, lequel parmi les programmes Agri-protection et Agri-stabilité devrait-on de préférence réformer pour mieux répondre aux besoins?

[Français]

M. Pascal Forest: Je pense que tous les programmes doivent être revus pour que tout soit couvert. Bien sûr, l'agriculture change, la température change et les marchés s'adaptent toujours, mais pas nécessairement à court terme. Il faut essayer de tout couvrir.

Par exemple, comme M. Drouin l'a évoqué tantôt, on n'a jamais vu de telles amplitudes de la température. Donc, si nous n'avons pas quelque chose qui réagit aux changements de température aussi rapidement qu'ils surviennent, nous serons certainement laissés pour compte.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie.

Je pense que c'est un thème récurrent. Surtout au cours de cette étude, les agriculteurs de tous les secteurs nous disent qu'ils sont les premiers à être touchés par les changements climatiques. Nous venons d'entendre un témoin dire que la floraison se fait un mois plus tôt que lorsqu'il a commencé dans le secteur. Je vous remercie de nous faire profiter de votre expertise.

Ma prochaine question sera pour les représentants de Sustane Technologies.

J'étais récemment à Vancouver alors que l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes tenait son grand salon commercial au Centre des congrès. Il a beaucoup été question de l'utilisation des plastiques dans le secteur. Il y a eu une table ronde non seulement sur le rôle que le gouvernement devrait jouer, mais aussi sur celui que l'industrie doit assumer.

Je représente une circonscription dans un environnement côtier. Les microplastiques sont une préoccupation très concrète pour nous, étant donné qu'ils finissent par se retrouver dans l'océan. On s'inquiète beaucoup de la bioaccumulation, surtout en ce qui concerne les produits de la mer que nous consommons dans notre région.

J'aimerais que vous m'en disiez davantage sur le rôle que le gouvernement pourrait jouer selon vous. Je pense que nous nous retrouvons actuellement avec deux prises de position diamétralement opposées. Il y a, d'une part, ce que le gouvernement propose et, d'autre part, la réplique des conservateurs.

On dirait que vous essayez de trouver un juste milieu plus nuancé. Je me demande simplement si vous pouvez nous en dire un peu plus à ce sujet.

• (1145)

M. Peter Vinall: Merci beaucoup de la question.

Les déchets plastiques sont évidemment un problème qui touche tous les secteurs, y compris l'agriculture. Nous avons une solution qui peut aider à cet égard. Nous pouvons prendre le plastique le moins recyclable qui aboutit actuellement dans les sites d'enfouissement... Même le plastique que vous mettez sur le bord du trottoir pour qu'il soit recyclé ne le sera généralement que dans 50 % des cas; le reste se retrouvera dans les dépotoirs. Nous pouvons récupérer ce plastique et le recycler grâce à notre technologie.

Nous avons une entente avec un groupe pétrochimique qui vient de confirmer qu'il peut utiliser notre produit. Ils nous ont dit que c'était le meilleur au monde. C'est du naphte que nous fabriquons à partir du plastique. On nous indique qu'il est de la meilleure qualité qui soit. Il peut remplacer le naphte fossile pour la fabrication du plastique. C'est une percée dont nous sommes très fiers, et nous espérons maintenant pouvoir déployer cette technologie à grande échelle.

L'autre point que j'aimerais souligner, c'est que nous entendons beaucoup parler du plastique dans l'océan. Ce plastique ne vient pas du Canada. Il vient d'autres pays. Cependant, au Canada, nous exportons librement nos déchets plastiques vers ces autres pays et nous appelons cela du recyclage. Franchement, je pense que le gouvernement a un rôle à jouer pour mettre fin à cela.

J'entends beaucoup parler de « lotocyclage » ces derniers temps. Nous mettons nos rebuts plastiques en bordure de route. Nous pensons qu'ils seront recyclés, mais une grande partie est en fait exportée vers des pays qui n'ont pas nos normes et nos mesures de contrôle.

Je pense que le gouvernement a clairement un rôle à jouer pour déclarer que cette situation a assez duré. Nous avons une solution canadienne permettant d'y mettre fin en prenant ces plastiques au Canada pour les transformer en matières premières assurant ainsi la circularité du plastique.

Voilà ma réponse.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Merci, monsieur Vinall.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Lehoux pour cinq minutes.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être des nôtres.

Monsieur Forest, vous nous avez présenté brièvement votre point de vue au sujet du code de conduite. J'ai bien retenu que, selon vous, s'il n'y a pas d'entente d'ici au 31 mai, il va falloir avoir quelque chose d'obligatoire.

Est-ce que vous confirmez ça aujourd'hui? Moi aussi, je partage cet avis, mais j'aimerais vous entendre le dire.

M. Pascal Forest: Je confirme qu'il est important que ça devienne vraiment sérieux. Nous, les producteurs, sommes sérieux, et c'est important que nous soyons pris au sérieux et respectés. Comme je l'ai dit tantôt, la concentration de la distribution fait que ces acteurs sont tout simplement trop forts. Des entreprises familiales, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, ne pourront jamais concurrencer des multinationales. Ça prend quelque chose qui va encadrer ça en respectant les deux côtés.

M. Richard Lehoux: Vous êtes donc d'accord que, si tous les grands acteurs n'embarquent pas, ce code devra être obligatoire, parce qu'il faut que tout le monde y adhère pour que ça ait un sens.

M. Pascal Forest: Absolument.

M. Richard Lehoux: C'est parfait, merci.

Vous avez soulevé tout à l'heure la question des travailleurs étrangers. Vous avez mentionné que, année après année, vous étiez toujours dans la même situation. C'est le cas aussi pour des gens dans ma région.

Quelles modifications devraient être apportées? Tout à l'heure, nous avons entendu un des témoins nous parler d'une éventuelle modification du Programme des travailleurs étrangers temporaires qui est actuellement dans les plans du gouvernement. Or, il semble que ce ne serait pas fait de façon à améliorer la situation. La situation pourrait même empirer.

Quel est votre point de vue à ce sujet? On devrait raccourcir les délais de façon assez importante, n'est-ce pas?

M. Pascal Forest: Il y a 20 ans, les délais étaient de six semaines; maintenant, 20 ans plus tard, ils sont de six mois. Honnêtement, je pense que la technologie existante devrait nous permettre de faire mieux que ça.

M. Richard Lehoux: Selon vous, le problème majeur est-il la lourdeur du système? Est-ce l'administration du système qui est trop lourde?

M. Pascal Forest: C'est de la perte de temps.

M. Richard Lehoux: Vous dites qu'il y a 20 ans, les délais étaient de six semaines. Maintenant, ça prend un an. Normalement, les technologies devraient permettre de réduire ces délais à trois mois, par exemple.

M. Pascal Forest: Je pense qu'on a dépassé l'époque du facsimilé et de l'enveloppe. Les choses devraient se régler plus rapidement que ça.

Honnêtement, on dirait que les longs délais d'aujourd'hui sont voulus. Je ne comprends pas le principe, mais c'est peut-être non niveau de scolarité qui ne me permet pas de le comprendre.

M. Richard Lehoux: Je vous rassure, monsieur Forest, ce n'est pas votre scolarité; je suis découragé aussi.

M. Pascal Forest: Dans mon cas, certains travailleurs étrangers que j'avais il y a 20 ans travaillent encore pour notre entreprise aujourd'hui. Il n'y a donc absolument rien qui a changé, c'est du pareil au même, c'est du copier-coller. Pourtant, on fait quand même des études d'impact sur le marché du travail. On sait pertinemment qu'on les fait pour rien, mais on fait travailler une machine, alors qu'on pourrait lui faire faire autre chose de plus productif.

• (1150)

M. Richard Lehoux: Merci beaucoup, monsieur Forest. Je pense que c'est très clair.

Vous avez parlé à plusieurs reprises de la réciprocité des normes. Vous en avez aussi discuté avec mes collègues. Que pourrait faire l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, pour améliorer cet aspect, en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC? En effet, on sait que cette dernière doit aussi être mise dans le coup.

L'ACIA a un rôle à jouer et l'ARLA a un travail à faire pour ce qui est de l'approbation des différents produits, mais ce processus fait l'objet d'une lourdeur administrative beaucoup trop importante. Quand ces produits arrivent chez nous, comment l'ACIA pourrait-elle améliorer la situation, en collaboration avec l'ASFC?

M. Pascal Forest: Si nous avions les mêmes normes de part et d'autre, ce serait déjà une amélioration. Je prends en exemple les États-Unis. On peut considérer que nous avons pratiquement le même type d'agriculture. Nous cultivons les mêmes légumes, bien que ce ne soit pas pendant les mêmes saisons, bien sûr. Une partie de l'année, les Américains mangent de nos produits; l'autre partie de l'année, nous mangeons des leurs. Je ne connais pas le ratio exact de cette consommation, mais c'est peut-être 50-50. C'est évident qu'harmoniser la réglementation aiderait la situation.

M. Richard Lehoux: Il faudrait que les deux administrations aient des échanges importants. Il faudrait engager rapidement des pourparlers avec nos voisins américains. La frontière a une longueur de 5 000 kilomètres. Il y a donc beaucoup de produits qui la traversent, autant d'un côté que de l'autre, comme vous le dites.

M. Pascal Forest: Oui.

M. Richard Lehoux: Agriculture et Agroalimentaire Canada devrait faire un effort supplémentaire pour communiquer avec son vis-à-vis américain afin de faire avancer l'homologation de certains produits qui sont utilisés de l'autre côté, mais qui ne le sont pas ici.

M. Pascal Forest: Oui, il faudrait faciliter l'homologation des produits. Il faudrait que les fabricants de produits pour la phytoprotection puissent y apposer la même étiquette au Canada et aux États-Unis. Dans le fond, c'est ça, le problème.

M. Richard Lehoux: On comprend que les agents de la douane ne peuvent pas vérifier tous les chargements qui entrent au pays. Il y a sûrement de vos collègues qui se trouvent non loin de la frontière américaine, alors vous voyez ce qui se passe sur le terrain. Selon vous, en ce qui concerne la réciprocité des normes, la fréquence de vérification des produits qui entrent au pays est-elle adéquate?

M. Pascal Forest: Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à votre question. Je sais que, quand nos remorques traversent la frontière, elles font l'objet d'une vérification très sérieuse aux États-Unis. Par

contre, je ne sais pas quelles vérifications sont faites du côté canadien lors de l'entrée de produits américains ou mexicains. J'ai des doutes là-dessus, mais je n'ai pas de preuve.

M. Richard Lehoux: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Je passe maintenant la parole à l'honorable député de Malpeque pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.): Merci.

Je vais m'adresser à M. Vinall. Vous avez mis sur pied une entreprise intéressante.

Nous sommes assis autour de cette table avec beaucoup de producteurs, bien évidemment, et il y a un plus petit dénominateur commun qui est le changement climatique. Vous avez des solutions à proposer. J'ai lu une partie de votre préambule et je voulais vous demander jusqu'où vous pouvez aller quant à de possibles interventions au sein des différents secteurs.

Vous avez parlé des collectivités et des provinces, comme la Nouvelle-Écosse et l'Alberta, et c'est très bien, mais parfois les provinces sont lentes à réagir et les gouvernements le sont tout autant. Je me demande ce qu'il en est des industries ou des secteurs.

Y a-t-il eu des discussions avec la Fédération canadienne de l'agriculture, par exemple, ou une organisation du genre, au sujet de Sustane Technologies et des solutions qu'elle propose?

M. Peter Vinall: En fait, nous avons entamé des discussions avec un certain nombre de groupes agricoles qui représenteraient la collecte des plastiques agricoles utilisés pour la culture des produits agricoles. Nous nous efforçons de trouver un moyen de les intégrer soit dans des installations de conversion autonomes, soit dans nos systèmes plus vastes où nous collectons les ordures ménagères. Grâce à notre technologie, nous sommes en mesure de traiter plusieurs flux, y compris des flux de déchets spécifiques provenant de l'agriculture, par exemple.

Ce ne sont pas tous les types de plastique qui sont recyclables chimiquement, et c'est ce que nous faisons, mais environ 80 % le sont. En fait, la plupart des déchets de plastique agricoles sont des polyéthylènes et des polypropylènes, et ce sont les plastiques les plus recyclables sur le plan du recyclage chimique, et c'est l'approche que nous adoptons.

La forme physique de ces plastiques constitue souvent un défi pour le recyclage mécanique. Ce sont des films. Ils sont minces. Ils sont tous de tailles et de formes différentes. Cependant, notre procédé nous permet de les rétrécir, de les compacter et de les introduire dans notre système de dépolymérisation pour les recycler à 100 % et à l'infini. Contrairement au recyclage mécanique, où l'on essaie en quelque sorte de faire fondre les polymères et de les mélanger et on n'a qu'une ou deux chances de le faire. Avec le recyclage chimique, c'est infini. Nous pouvons le faire encore et encore.

• (1155)

M. Heath MacDonald: De plus, monsieur Vinall, je vais partager mon temps de parole aujourd'hui avec le président, M. Blois.

J'aimerais savoir s'il y a eu des discussions avec votre entreprise ou des réflexions sur la possibilité de concrétiser ces partenariats et d'inclure certains types de crédits de carbone pour les représentants du secteur.

M. Peter Vinall: Le carbone est un sujet intéressant pour nous. Dès le départ, nous nous sommes dit que nous devions concevoir une solution qui ne nécessite pas d'incitation ou de subvention de la part du gouvernement, qu'il s'agisse d'une subvention pour le carbone ou d'une autre subvention. Bien sûr, lorsqu'on développe des technologies, il est difficile de trouver des investisseurs prêts à prendre le risque à cet égard, et c'est un rôle que le gouvernement peut jouer. Nous avons reçu un certain soutien du gouvernement fédéral. Nous lui en sommes reconnaissants. Il est évident qu'au fur et à mesure que nous nous développerons, nous aurons besoin de plus de soutien.

La solution que nous avons élaborée peut concurrencer les sites d'enfouissement. Nous avons une solution qui ne nécessite pas de subvention à l'enfouissement. Cela signifie qu'on peut dire qu'on va vous faire économiser de l'argent en tant que municipalité, et vous nous envoyez les déchets. Il n'est pas nécessaire d'avoir la responsabilité à long terme de l'enfouissement. Il est certainement difficile d'obtenir des autorisations de nos jours.

Notre défi réside davantage dans la capacité à faire évoluer notre technologie et à obtenir le soutien des pouvoirs publics pour le financement nécessaire à la mise à l'échelle et à la construction d'installations de plus en plus grandes.

M. Heath MacDonald: Merci.

Le président: Monsieur Vinall, l'une des raisons pour lesquelles je suis heureux que vous comparaisiez devant le Comité, c'est que nous avons d'importantes conversations sur le rôle des plastiques dans le secteur horticole. La question a été soulevée par un certain nombre de membres.

Ce qui est encourageant, c'est l'existence de technologies capables d'empêcher que ces plastiques ne finissent dans l'environnement, grâce aux initiatives d'entreprises comme la vôtre. Il est évident que l'innovation en matière d'emballage nécessite encore des efforts. Néanmoins, pour les emballages indispensables — comme vous l'avez mentionné —, je pense qu'établir de meilleurs programmes de réacheminement pour éviter leur enfouissement est l'une des principales recommandations que le Comité peut faire.

J'ai visité vos installations. J'en ai été impressionné. Cependant, dans les 40 secondes qu'il vous reste, j'aimerais que vous nous parliez de la façon dont certains engrais agricoles, les engrais naturels qui transforment essentiellement ce qui serait autrement des déchets alimentaires dans un site d'enfouissement en un engrais comparable à celui composé de déjections d'insectes, se révèlent prometteurs dès le départ. Pouvez-vous nous en parler rapidement?

M. Peter Vinall: Oui, absolument.

Partout dans le monde, les sols se dégradent quant à leur teneur en matière organique. L'agriculture circulaire, régénératrice et durable fait l'objet d'une forte pression.

En même temps, cette matière organique qui sort du sol — comme les déchets alimentaires et d'autres produits de ce type — finit dans une décharge, où nous l'enfermons dans un bio-réacteur inefficace revêtu de plastique qui laisse 50 % de ce méthane s'échapper dans l'atmosphère.

Ce que nous pouvons faire, c'est prendre les déchets solides municipaux, cette matière organique, la séparer et en faire un engrais. Nous avons obtenu la certification de l'ACIA — la première du genre, selon nous, au Canada — pour prendre les déchets — les or-

dures —, séparer les matières organiques et les mettre sous une forme qui est propre, qui a une valeur nutritive élevée et qui peut être utilisée comme engrais.

Nous avons ouvert la voie en Nouvelle-Écosse. Nous procédons actuellement à des essais — je suis désolé, mon intervention a duré plus de 40 secondes — et nous espérons développer cette partie de nos activités également.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Gervais, je suis content que vous soyez parmi nous aujourd'hui. Je suis content de vous revoir, à vrai dire. C'est un beau hasard que vous soyez ici aujourd'hui en même temps que M. Forest, avec qui je parlais tout à l'heure des taux d'intérêt, des charges et des coûts qu'on doit absorber et pour lesquels on demande un soutien financier de la part du gouvernement. Or, c'est un peu la mission de FAC.

La semaine dernière, un producteur a souligné à un de mes collègues qu'il avait des charges de 18 % sur des montants en retard. Ne trouvez-vous pas que c'est élevé? Honnêtement, j'ai été surpris de voir ça.

Je vous pose la question très candidement. Pourriez-vous m'expliquer cette politique et la façon dont vous adaptez votre aide en fonction de la viabilité de l'entreprise?

M. Jean-Philippe Gervais: Je ne suis pas au courant de la situation particulière que vous mentionnez, mais je peux vous dire ce qui se passe habituellement. Quand arrive une situation où un prêt ou un paiement est en retard, nous y travaillons tout de suite. Comme je le disais, l'approche idéale est de travailler de façon proactive. Il faut être en mesure de refaire un calendrier de paiements, d'étirer l'amortissement, d'aller trouver d'autres solutions en comparant les types de produits ou de prêts disponibles qui proposent un calendrier de paiements un peu différent. Par exemple, on peut opter pour un prêt dont une partie est sans intérêt. Dans ce cas, toutefois, l'intérêt peut s'accumuler même s'il n'est pas exigé à ce moment.

Il existe donc différentes situations. Habituellement, c'est ce qui se produit pour être en mesure de revenir à un prêt performant. Dans le cas que vous présentez, c'est peut-être simplement une question de définition qu'on attribue au mot « charges ». Principalement, il s'agit de trouver une façon de restructurer un calendrier de paiements.

● (1200)

M. Yves Perron: Merci beaucoup de votre réponse. Vous me rassurez un peu. Je voulais attirer votre attention sur cette situation parce que je trouvais que le pourcentage était élevé, compte tenu de votre mission.

Monsieur Forest, il me reste environ 30 secondes pour vous demander s'il y a un élément que nous n'avons pas mentionné et qu'il serait important de souligner au Comité.

D'ailleurs, si les témoins veulent apporter des précisions au Comité, je les invite à nous fournir des recommandations par écrit après les témoignages.

M. Pascal Forest: Je terminerais en rappelant un élément qui a été mentionné à plusieurs reprises aujourd'hui: il faut une rapidité d'exécution des programmes. Pour l'ensemble de l'entourage agricole, il est important que les programmes d'aide soient aussi réactifs que l'est le domaine agricole. Quand nous sommes en production, nous devons être efficaces tous les jours. Nous devons prendre soin de la production en continu, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Il n'y a pas vraiment d'arrêt dans la production. C'est un travail continu. Je pense qu'il est important d'avoir des programmes qui nous permettent d'être accompagnés en permanence et rapidement. Je considère qu'il est inacceptable d'attendre de six mois à un an pour obtenir une réponse.

[Traduction]

Le président: La dernière question sera posée par M. MacGregor, qui dispose de deux minutes et demie.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser ma dernière question à M. Gervais de Financement agricole Canada.

Vous avez eu un échange plus tôt avec M. Drouin. J'en ai manqué une petite partie, alors je vous prie de m'excuser si je couvre en partie le même sujet.

À maintes reprises devant ce comité, et en particulier dans le cadre de cette étude, nous avons beaucoup entendu parler de l'impact du changement climatique sur les exploitations agricoles. Financement agricole Canada est au cœur de la réussite financière des exploitations agricoles, et vous avez mentionné que vous avez 3 576 clients qui travaillent avec Financement agricole Canada dans le secteur de l'horticulture.

Ce que j'aimerais connaître, c'est votre point de vue sur la prochaine décennie ou les deux prochaines décennies, compte tenu de ce que nous savons maintenant de ces événements météorologiques extrêmes. Par exemple, en Colombie-Britannique, nous avons vu en un an un dôme de chaleur massif suivi d'une rivière atmosphérique. Nous savons que l'Ouest du Canada est confronté à des prévisions de sécheresse prolongée pour cet été parce que les niveaux d'accumulation de neige et les niveaux d'eau dans les réservoirs ne représentent qu'une fraction de ce qu'ils devraient être. Qu'est-ce que cela signifie pour l'analyse des risques de Financement agricole Canada pour l'avenir?

Si les agriculteurs sont continuellement frappés par cette situation, ce qui peut entraîner des retards de paiement, des difficultés avec les prêts et ainsi de suite, qu'est-ce que cela signifie pour votre analyse de risque globale au cours de la prochaine décennie et même plus tard?

M. Jean-Philippe Gervais: Dans une perspective à long terme, nous pensons que nous devons positionner et soutenir nos clients dans la transition de l'industrie vers une économie à faible émission de carbone, car sinon nous serons exposés à beaucoup trop de risques liés au changement climatique.

Nous commençons dès maintenant à mettre en place des mesures incitatives pour l'adoption de pratiques de production qui réduiront l'empreinte carbone des différentes opérations. Nous proposons des solutions logicielles qui, selon nous, peuvent également améliorer l'empreinte carbone des exploitations agricoles, et nous pouvons également mettre en place un cadre financier durable qui permettra aux exploitations d'introduire de nouvelles pratiques de production

et de nouvelles technologies. C'est vraiment un défi à long terme que nous devons relever.

Nous ne devons pas oublier qu'il y a aussi un défi lié à l'abordabilité des aliments que nous devons relever pour nourrir la population canadienne croissante et le monde, franchement, parce que le monde a besoin de plus d'agriculture canadienne.

Je pense qu'en agissant maintenant sur tous ces éléments, nous pouvons gérer les risques auxquels nous serons confrontés à l'avenir. Ce que nous faisons sur le plan de l'analyse des risques, sans trop entrer dans les détails, c'est d'évaluer les risques financiers sur une longue période. C'est ce que nous appelons les tests de résilience. Nous testons la résilience de FAC pour qu'elle soit en mesure de servir l'industrie, ainsi que la résilience de l'industrie à l'avenir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacGregor.

Merci, monsieur Gervais.

[Français]

Au nom de tous les membres du Comité, je remercie beaucoup les témoins de leurs témoignages et de leur travail dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en général.

● (1205)

[Traduction]

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pour accueillir le deuxième groupe de témoins. Nous serons de retour dans quelques minutes.

La séance est suspendue.

● (1205)

(Pause)

● (1210)

Le président: Chers collègues, nous allons commencer.

Nous avons quelques minutes de retard. La transition a été un peu difficile, mais nous sommes prêts à commencer. Si vous avez des discussions, veuillez les poursuivre à l'extérieur, s'il vous plaît.

Chers collègues, nous poursuivons notre réunion et nous accueillons aujourd'hui, dans le deuxième groupe, M. Frank Stronach, fondateur de Magna International et fondateur et président de Stronach International, mais je pense qu'il parlera d'agriculture et du bon travail qu'il accomplit dans ce secteur également.

Nous accueillons aussi M. Al Mussell, qui connaît bien le Comité. Il représente l'Institut canadien des politiques agroalimentaires. C'est un plaisir de vous revoir, monsieur Mussell.

[Français]

Enfin, nous accueillons Geneviève Grossenbacher, qui est directrice des politiques des Fermiers pour la transition climatique.

Je vous souhaite la bienvenue au Comité cet après-midi.

[Traduction]

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire.

Je vais demander à M. Stronach de commencer. Vous avez la parole pour cinq minutes, monsieur.

M. Frank Stronach (fondateur de Magna International, fondateur et président de Stronach International, à titre personnel): Comme la plupart d'entre vous le savent, je suis le fondateur de Magna International, que j'ai créée dans un garage et qui est devenue une entreprise de plus de 170 000 employés.

Puis, il y a 12 ans, j'ai décidé de quitter l'industrie des grosses voitures et de me lancer dans l'agriculture. Plus j'avancais dans le secteur agricole, plus je voyais cette immense jungle chimique. Nous savons qu'environ 95 % des aliments que nous consommons proviennent d'exploitations industrielles. Dans les exploitations industrielles, on ne voit plus d'aigles voler, tout simplement parce qu'il n'y a plus de lapins ni de faisans dans le secteur. Nous tuons tout. Les pesticides, les fongicides et les herbicides se retrouvent dans l'air, que nous respirons; ils se retrouvent dans l'eau, que nous buvons; et ils se retrouvent dans le sol, d'où proviennent les aliments que nous mangeons.

Les exploitations familiales ont toujours été l'épine dorsale du Canada. Un pays qui peut se nourrir lui-même n'aura jamais de problème, mais les exploitations familiales vivent pratiquement de l'aide sociale. Les enfants des agriculteurs familiaux disent à leurs parents qu'ils ne veulent pas travailler dans le secteur agricole, qu'ils ne veulent pas vivre de l'aide sociale.

Tant d'indices et de statistiques montrent que pratiquement tous les enfants souffrent d'allergies. Le nombre de cas de diabète de type 2 a énormément augmenté et l'autisme est en hausse. La plupart des familles aisées donnent à leurs enfants des aliments biologiques, mais je crois en un Canada où tous les enfants ont les mêmes chances de grandir en bonne santé. Ce n'est plus le cas dans les circonstances actuelles.

Voici mes recommandations: premièrement, aucun enfant canadien ne devrait aller à l'école le ventre vide, ce qui signifie qu'un petit-déjeuner doit lui être servi; deuxièmement, aucun enfant canadien ne devrait quitter l'école le ventre vide; et troisièmement, la loi devrait stipuler que la nourriture servie dans les écoles doit être biologique.

Lorsque les gens disent que nous n'avons pas les moyens de nourrir nos enfants avec des aliments biologiques, je crois que c'est une très mauvaise affirmation, car les économies réalisées sur les coûts médicaux dépasseraient les coûts de production des aliments biologiques.

Je crois que le Canada devrait s'intéresser de plus près à la manière dont les exploitations agricoles familiales peuvent survivre. Elles pourraient survivre et bien se porter si le Canada disposait d'un programme spécial pour soutenir les agriculteurs familiaux qui produisent des aliments biologiques. J'espère que le ministre de l'Agriculture examinera sérieusement mes recommandations. Le sujet me tient à cœur. Il est important que tous les enfants canadiens aient la chance de grandir en bonne santé et heureux.

Je me tiens à votre disposition pour vous expliquer plus en détail comment cultiver des aliments sains pour les Canadiens.

Merci.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Stronach.

Nous passons maintenant à M. Al Mussell, qui dispose de cinq minutes.

M. Al Mussell (chercheur principal, Institut canadien des politiques agroalimentaires): Monsieur le président, distingués membres du Comité, je suis heureux de comparaître devant vous aujourd'hui et de vous faire part de mes réflexions en tant que chercheur à l'Institut canadien des politiques agroalimentaires.

L'horticulture est un élément essentiel de l'agriculture canadienne et d'un accès sûr à des aliments nutritifs. Elle constitue une source importante pour la fabrication de produits alimentaires et la base des industries exportatrices canadiennes. De plus, c'est un secteur qui présente un intérêt pour le Canada en tant qu'importateur, tant hors saison que tout au long de l'année.

Les produits horticoles — produits comestibles et produits de la floriculture ou des pépinières — représentent environ 12 % des recettes monétaires agricoles totales, dont la valeur a été récemment estimée à un peu moins de 11,5 milliards de dollars, mais ils occupent une part beaucoup plus faible des terres agricoles. Selon des estimations récentes, les exportations de fruits et de légumes s'élèvent à environ 125 millions de dollars. Les exportations de fleurs et de plantes ornementales ont été évaluées à près de 225 millions de dollars.

La transformation des cultures horticoles revêt une importance économique régionale dans plusieurs provinces. Les travaux de Kushank Bajaj, boursier de doctorat de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires à l'Université de la Colombie-Britannique, ont montré que le Canada dépendait des importations pour environ 80 % de ses fruits et 60 % de ses légumes, et que la dépendance à l'égard des importations était encore plus grande dans certaines provinces et certains territoires.

Le climat nordique du Canada a limité la production et l'étendue de l'horticulture. Toutefois, certains facteurs importants sont en train de changer. Les données compilées depuis 1948, et même avant, indiquent qu'une grande partie du pays se réchauffe et reçoit davantage de précipitations. C'est en hiver et dans le Nord du Canada que le réchauffement et l'augmentation des précipitations sont les plus marqués. Néanmoins, ces changements permettent d'augmenter le rendement des cultures, d'introduire de nouvelles cultures dans des régions où le climat n'y était pas propice auparavant et de déplacer des activités agricoles dans des régions où le climat ne convenait pas auparavant.

Cela ouvre des perspectives de croissance pour les cultures horticoles au Canada. Selon un autre rapport de boursiers de doctorat de l'Institut qui a été publié récemment, les progrès réalisés dans le domaine de l'agriculture en milieu contrôlé ou de l'agriculture verticale nous incitent à être optimistes quant à la capacité du Canada à fournir des fruits et des légumes à l'échelle locale, y compris dans les régions septentrionales du pays.

Cependant, cela pose de nombreux défis. Tout comme le réchauffement et la plus grande humidité du climat favorisent la croissance des plantes, ils favorisent également la présence de maladies et de ravageurs des cultures. Certains de ces ravageurs étaient étrangers au Canada auparavant, mais ils commencent à apparaître au pays en raison des changements climatiques et ils nécessitent un contrôle efficace. Le Canada aura besoin de la recherche pour appuyer les mesures de contrôle et permettre l'accès à de nouvelles variétés de cultures en raison des changements climatiques. Il devra également être en mesure d'accélérer le processus d'enregistrement pour mettre les produits à la disposition des cultivateurs.

Il convient de mieux comprendre ce que signifie « plus chaud et plus humide » quant aux périodes durant lesquelles les conditions météorologiques sont favorables à la culture. Il faudra prévoir des plans pour la main-d'œuvre, y compris pour les travailleurs temporaires qui devront travailler pendant une saison prolongée.

Il y a de nombreux défis liés à l'assurance-récolte, dont les industries horticoles dépendent fortement pour soutenir leurs investissements. On exige un niveau adéquat de superficie en acres et une gestion indépendante afin d'établir un programme d'assurance, ce qui peut constituer un problème dans les provinces où les cultures horticoles sont peu importantes. De même, pour les cultures nouvellement introduites dans une province, il y a un décalage quant à la disponibilité de l'assurance, car les données nécessaires à la diligence raisonnable doivent être acquises et analysées.

L'environnement commercial multilatéral fondé sur des règles, qui a été utile pour les industries horticoles orientées vers l'exportation et qui a permis au Canada de satisfaire en toute confiance une grande partie de ses besoins en fruits et en légumes grâce aux importations, est en train de s'éroder. Le Canada a participé activement aux efforts de revitalisation de l'OMC et du commerce fondé sur des règles et il convient de poursuivre dans cette voie. Toutefois, une stratégie prudente consisterait à réduire en partie sa dépendance à l'égard des importations en explorant la possibilité d'accroître la production horticole au Canada et en examinant les défis posés.

Je vous remercie à nouveau de votre invitation. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions.

Le président: Je vous remercie, monsieur Mussell.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Grossenbacher. C'est à vous.

Mme Geneviève Grossenbacher (directrice des politiques, Fermiers pour la transition climatique): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, merci de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui.

Je représente aujourd'hui Fermiers pour la transition climatique, ou FTC, où j'agis en tant que directrice des politiques. Je suis également agricultrice. Je cultive des légumes en périphérie de Gatineau, juste de l'autre côté de la rivière. Mon mari et moi avons été nommés gagnants du prix Jeunes Agriculteurs du Québec en 2021.

FTC est une coalition nationale dirigée par des agriculteurs et des éleveurs et compte 29 organisations membres représentant plus de 20 000 agriculteurs et éleveurs qui travaillent à intensifier les solutions climatiques en agriculture. Nous travaillons sur des propositions politiques, fondées sur l'expérience à la ferme, pour mieux soutenir les agriculteurs et les éleveurs face aux changements climatiques. Nous encourageons également l'adoption de pratiques à faibles émissions et à haute résilience par l'entremise de notre programme de mentorat pour des fermes résilientes, ou MFR.

Pour FTC, il est clair que le secteur horticole est confronté à des défis uniques en raison de ses cultures diversifiées de grande valeur, de ses légumes périssables et du fait que les programmes de gestion des risques, GRE, n'ont pas été conçus pour l'horticulture. C'est pourquoi nous devons agir de toute urgence sur deux fronts. Nous devons améliorer les programmes de GRE pour réduire les risques pour les gouvernements et les agriculteurs, fournir un soutien en temps opportun, comme vous venez de l'entendre, et mettre en place des incitatifs pour favoriser l'adoption de pratiques rési-

lientes au climat. Nous devons redoubler d'efforts pour renforcer les programmes qui améliorent la résilience climatique des exploitations agricoles afin de prévenir les pertes de récoltes.

Nous devons vraiment agir maintenant. L'urgence de la situation ne peut être surestimée. Le climat évolue plus rapidement que les mesures politiques et les programmes de GRE peuvent s'adapter. Notre secteur est particulièrement vulnérable.

Pour illustrer cette réalité, je voudrais vous faire part de l'histoire de Richard, un agriculteur que j'ai rencontré récemment. Richard est un producteur de légumes qui cultive 600 acres de terres dans la vallée de l'Annapolis, en Nouvelle-Écosse — dans la circonscription du président du Comité. L'année dernière, il a été confronté à une perte de production dévastatrice de 40 % en raison de pluies incessantes, représentant 320 000 \$ de pertes. Il s'agit de pertes sans précédent au cours de ses 45 années en production. Heureusement, Richard est chanceux car il fait partie des rares producteurs de légumes à participer au programme Agri-stabilité, mais le montant de 80 000 \$ qu'il recevra de ce programme, lorsqu'il le recevra, est loin de couvrir ses pertes réelles. Richard fait maintenant face au choix pénible de puiser dans son épargne-retraite pour avoir de l'argent pour planter cette année.

Cette situation souligne le besoin urgent d'avoir de meilleurs systèmes de soutien pour les agriculteurs. Au cours d'une bonne année, les horticulteurs ne gagnent pas assez d'argent pour couvrir les mauvaises années. Les agriculteurs comme Richard ne devraient pas avoir à assumer le coût des pertes de récoltes dues à des phénomènes météorologiques extrêmes.

L'inflation élevée et les taux d'intérêt mettent en péril les marges déjà minces du secteur. Le secteur est dans un état vulnérable, et le coût de l'inaction est élevé. Comme Richard l'a expliqué, les entreprises sont habituées à prendre des risques, mais notre secteur est actuellement sur la corde raide. Nous risquons fort de perdre des exploitations agricoles. Ce serait terrible pour notre économie. Cela entraînerait une hausse du prix des denrées alimentaires et de l'insécurité alimentaire.

Les programmes existants de GRE ne parviennent pas à répondre aux besoins de l'horticulture pour plusieurs grandes raisons. Premièrement, le taux de participation est très faible. Les producteurs horticoles trouvent que les programmes ne sont pas adaptés à leurs besoins uniques et à la diversité de leurs cultures. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, seulement 14 % de la superficie totale cultivée était couverte par l'assurance-récolte en 2021.

Deuxièmement, les primes sont souvent trop élevées. Par exemple, pour Richard, les primes d'assurance-récolte sont tout à fait exorbitantes. Elles lui coûteraient 40 000 \$, soit près de 4 % de son chiffre d'affaires brut, ce qui grugerait une grande partie de sa marge bénéficiaire.

Troisièmement, le seuil de perte est élevé, ce qui signifie que l'indemnisation n'est déclenché qu'en cas de niveaux importants de pertes, laissant les agriculteurs vulnérables à la plupart des pertes qu'ils subissent.

Quatrièmement, la couverture est inadéquate et floue. Avec plus de 200 cultures horticoles, les agriculteurs sont incertains quant aux cultures couvertes et à la superficie minimale requise pour que l'indemnisation entre en vigueur. Cette situation a une incidence disproportionnée sur les exploitations agricoles diversifiées. En fait, les agriculteurs qui se diversifient pour atténuer leurs propres risques se sentent pénalisés par les programmes existants. De plus, comme vous l'avez entendu, les agriculteurs sont confrontés à de longs délais pour recevoir leurs indemnisations. Cela a une grande incidence sur leur capacité de se remettre de leurs pertes.

Bref, les horticulteurs courent déjà un risque plus élevé en raison des changements climatiques. De plus, ils ne disposent pas de véritables filets de sécurité. Cette situation doit changer.

À mesure que les phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient, les programmes de GRE sont de plus en plus coûteux. Par exemple, les paiements versés au titre de l'assurance-récolte en 2023 au Canada ont atteint les 3,88 milliards de dollars, comparativement à 1,7 milliard de dollars en 2020. Pour régler ce problème, FTC a formé un groupe de travail dirigé par des agriculteurs afin de trouver des moyens précis d'améliorer les programmes de GRE. Dans son rapport de 2022, que je serai ravie de distribuer au Comité, le groupe de travail fait un certain nombre de recommandations.

La première est que nous apportions des améliorations à des programmes clés comme Agri-protection, Agri-investissement et Agri-stabilité afin de réduire les risques pour les gouvernements et les producteurs en encourageant l'adoption de pratiques résilientes au climat.

● (1220)

La deuxième consiste à nous assurer que les programmes de GRE — encore une fois, on vous en a parlé — sont abordables, accessibles et adaptés aux besoins des agriculteurs et des horticulteurs, et que les indemnisations sont versées en temps opportun lorsqu'une catastrophe survient.

La troisième précise que le fait de réformer les programmes de GRE ne suffira pas. Par conséquent, la quatrième recommandation est de redoubler d'efforts et d'investir dans les programmes existants et nouveaux qui renforcent la résilience aux changements climatiques des exploitations agricoles afin de prévenir les pertes de récoltes. Des programmes comme le Fonds d'action à la ferme pour le climat, qui enregistre un franc succès et un surnombre d'inscriptions, sont des exemples cruciaux de programmes qui ont besoin d'investissements et de ressources supplémentaires.

Nous ne pouvons vraiment pas attendre en 2028 pour agir, car les programmes actuels arriveront à échéance cette année-là. Il faut agir maintenant.

Sur ce, je vous remercie, monsieur le président.

● (1225)

Le président: Je vous remercie.

Vous avez mentionné Richard. Je sais qu'il participe régulièrement aux délibérations des comités. Il est certainement l'un des meilleurs au pays pour ses connaissances des programmes de gestion des risques et il a accompli beaucoup de travail. En supposant qu'il s'agisse du même Richard — Kings—Hants est un petit endroit —, il a beaucoup travaillé dans le secteur de l'horticulture canadienne.

Si vous regardez les délibérations d'aujourd'hui, monsieur Lehoux, nous vous sommes reconnaissants du travail que vous faites.

Sur ce, je vais céder la parole à Mme Rood pour au plus six minutes.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence ici aujourd'hui.

Monsieur Stronach, dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé des « exploitations industrielles » par opposition aux fermes biologiques et aux fermes traditionnelles. Je dois dire, monsieur Stronach, que vous êtes un homme d'affaires. Vous êtes un homme d'affaires prospère très bien connu, mais moi, en tant qu'agricultrice, je m'inscris en faux contre cette terminologie. Je suis d'ailleurs certaine que bon nombre des agriculteurs qui suivent ces délibérations en ce moment s'insurgent contre le fait que vous nous qualifiez d'agriculteurs « industriels ». Nous sommes également des gens d'affaires, monsieur Stronach, et nous essayons de gagner notre vie en pratiquant l'agriculture.

Les témoins du groupe précédent nous ont dit à quel point il peut être difficile de gagner sa vie. Je tiens à préciser que les exploitations agricoles familiales travaillent très dur dans ce pays et que beaucoup d'entre nous sont constitués en société, pour diverses raisons, afin d'établir un bon modèle d'entreprises. Nous travaillons très fort pour produire les meilleurs aliments pour les Canadiens, en utilisant le moins possible de produits chimiques et d'intrants. Je tiens simplement à rectifier les faits à ce sujet.

Monsieur, vous êtes connu pour votre ferme engagement envers l'environnement, la conservation et la durabilité. Nous avons vu que ce gouvernement a proposé une réglementation interdisant les emballages alimentaires en plastique. Nous avons appris qu'un rapport de Deloitte fait état que les déchets alimentaires et la détérioration des aliments augmenteront considérablement — en fait, de 50 % — et que les émissions de gaz à effet de serre augmenteront de 50 % en raison des déchets alimentaires. Je me demande si vous pouvez nous dire si c'est une bonne décision commerciale de la part du gouvernement.

M. Frank Stronach: Premièrement, j'aimerais dire que la dernière chose que je souhaite faire est de critiquer les agriculteurs, car je pense que fournir de la nourriture est la profession la plus noble qui soit.

Quand je parle d'exploitations « industrielles », je fais référence à des fermes de plusieurs centaines d'acres, ou de quelques milliers d'acres, où l'on pratique une seule culture et où il y a peu de variétés. La nature peut prendre soin d'elle-même si on la laisse raisonnablement tranquille, mais le fait est que lorsqu'on a de grandes exploitations où l'on cultive peut-être 500 acres de maïs ou de soja ou peu importe, on utilise beaucoup de produits chimiques — fongicides, pesticides, etc. Dans ces exploitations, on ne voit plus d'aigles voler. Pourquoi? C'est parce que nous empoisonnons tout. C'est là le problème.

Encore une fois, pratiquement tous les enfants ont des allergies. Un grand pourcentage d'enfants en ont. Il y a une hausse du diabète de type 2 et de l'autisme. Nous devons nous réveiller. Nous utilisons trop de produits chimiques, et nous devons nous réveiller.

Mme Lianne Rood: Eh bien, monsieur Stronach, d'après mon expérience, je peux vous dire que parmi toutes les fermes que j'ai visitées dans ce pays, j'ai vu des aigles survoler les exploitations agricoles en Colombie-Britannique lorsque je m'y suis rendue il y a quelques semaines. Je vois beaucoup d'animaux sauvages et je ne souscris pas à cette affirmation.

Ma famille cultivait plus de 1 000 acres de pommes de terre. De nombreuses exploitations sont grandes, et ce sont des exploitations familiales. Elles appartiennent à des familles, et la vérité, c'est qu'il faut de grandes exploitations pour réussir dans ce secteur au Canada. Il est très difficile pour une petite exploitation de livrer concurrence.

Monsieur Stronach, nous avons vu que des expériences ont été menées dans le monde entier, et je vais céder la parole à M. Mussell pour un instant. Nous avons vu ce qui s'est passé au Sri Lanka avec l'agriculture biologique lorsqu'on élimine tous les pesticides et que l'on constate l'incapacité de produire de la nourriture.

Monsieur Mussell, je me demande si vous pouvez vous prononcer sur le sujet et sur ce que nous avons vu au Sri Lanka. Devrions-nous légiférer sur l'alimentation biologique pour les enfants dans les écoles?

• (1230)

M. Al Mussell: Merci de la question.

Je ne pense pas que nous ayons le luxe de légiférer sur les aliments biologiques. Il y a un certain nombre de préoccupations, mais la plus importante... Vous avez commencé votre question avec le Sri Lanka. Ce qui s'est passé au Sri Lanka, c'est que le système agricole s'est effondré lorsqu'on a cessé d'utiliser des engrais et, à tout le moins, certains pesticides.

Nous devons faire un usage prudent des engrais et des pesticides. Il s'agit d'une question sérieuse, mais nous ne pouvons pas nous en passer. Je vous renvoie à certaines recherches menées à l'Université du Manitoba, qui ont relevé qu'à l'échelle mondiale, 40 % du régime alimentaire adéquat basé sur les protéines peut être directement attribué au procédé Haber-Bosch qui produit de l'azote artificiel.

Il y a un certain groupe de personnes qui ont les moyens d'acheter des aliments biologiques. Ce sont des choix personnels, et je ne conseille pas les gens sur leurs choix personnels. Cependant, je pense que l'idée qu'il s'agit d'une solution généralisée est erronée, d'après ce que j'en comprends.

M. Frank Stronach: J'aimerais faire quelques observations à ce sujet.

J'aimerais voir un Canada où chaque enfant a la même chance de grandir en santé.

Si l'on revient 50, 60, 70 ou 80 ans en arrière, les gens n'avaient pratiquement pas d'allergies. Nous avons commencé à utiliser tellement de produits chimiques que... tous les enfants sont pratiquement malades. Oui, on voit toujours les aigles voler dans les montagnes. Il n'y a pas d'agriculture, alors bien sûr, on voit les aigles voler.

Dans les exploitations industrielles où l'on cultive des produits uniques en grandes quantités, il n'y a plus de lapins.

Mme Lianne Rood: Monsieur Stronach, j'aimerais beaucoup vous inviter à venir à ma ferme ou à n'importe quelle autre ferme dans ma circonscription de Lambton—Kent—Middlesex, où l'on

peut voir la pléthore d'animaux sauvages qui vivent dans la région au milieu de toutes les activités agricoles qui y sont pratiquées.

Le président: Merci, madame Rood. Le temps de parole est écoulé.

Merci, monsieur Stronach. Je pense que nous pouvons tous nous entendre sur l'importance de l'alimentation à l'école et dans l'éducation préscolaire. Il est bon de voir certaines des mesures qui ont été mises en place récemment.

Madame Taylor Roy, je vais vous céder la parole pour au plus six minutes.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président, et merci à tous les témoins de leur présence ici.

De nombreux témoins nous ont parlé aujourd'hui de l'importance de l'alimentation durable et de la sécurité alimentaire locale pour le Canada. Monsieur Stronach, je sais que vous avez consacré beaucoup de temps et d'efforts à GUHAH, la fondation que vous avez créée pour veiller à ce que les enfants aient accès à des aliments sains. Je suis fière que notre gouvernement ait mis en place une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus? Lorsque vous parlez des exploitations industrielles, qu'est-ce qui, d'après vous, pose problème pour la santé des enfants? Pourquoi pensez-vous que les aliments biologiques seraient meilleurs pour les enfants?

M. Frank Stronach: Premièrement, dans les exploitations industrielles ou les grandes exploitations, beaucoup de produits chimiques sont utilisés, tels que des fongicides et des pesticides. Ce sont des faits connus. Tout le monde, tous les chefs et la plupart des gens...

Les aliments qui contiennent beaucoup de produits chimiques ne sont pas aussi sains que les aliments biologiques. On ne peut pas cultiver des aliments biologiques dans d'énormes... Il faut une plus grande variété de cultures. La nature prendra soin d'elle-même.

Quant à ceux qui disent que nous n'avons pas les moyens d'offrir des aliments biologiques, je pense que c'est une très mauvaise déclaration, car les coûts médicaux sont énormes comparativement au temps supplémentaire que nous devrions consacrer à la culture d'aliments biologiques. Je pense que les générations futures ne verront pas d'un très bon œil les personnes qui utilisent de nos jours beaucoup de produits chimiques pour cultiver les aliments.

Mme Leah Taylor Roy: Merci, monsieur Stronach.

Je sais que vous travaillez dans le secteur agricole et que vous possédez une ferme biologique. Je me demande si vous pouvez nous parler de ce que le gouvernement peut faire pour faciliter la transition. Nous savons que nous ne pouvons pas éliminer tous les engrais ou pesticides. Il y a une transition, comme dans le secteur du pétrole et du gaz, où nous devons passer à des sources d'énergie renouvelable.

Nous avons entendu tout à l'heure le fondateur de l'entreprise appelée Sustane, qui travaille à la protection d'engrais à partir de déchets alimentaires. Nous savons qu'il existe de nombreuses approches pour lutter contre les parasites au moyen de mécanismes naturels.

Que pensez-vous que le gouvernement peut faire pour assurer un leadership ou pour faciliter la transition afin de passer de l'utilisation de produits chimiques plus nocifs à l'utilisation de méthodes plus naturelles et biologiques?

• (1235)

M. Frank Stronach: J'ai dit plus tôt qu'un pays devrait nourrir sa population. Les agriculteurs familiaux ont toujours été l'épine dorsale du Canada. Ils pouvaient nourrir les Canadiens. C'est très important.

À l'heure actuelle, les exploitations familiales ne peuvent pas rivaliser avec les exploitations industrielles. Par conséquent, je pense que nous pourrions créer un fonds en fiducie pour les familles qui permettraient aux exploitations familiales, si elles pratiquent l'agriculture biologique, d'obtenir une subvention. C'est très simple.

Je pense que nous devrions être très inquiets. Il y a des maladies, et l'augmentation du diabète de type 2 et de l'autisme est énorme. Lorsqu'on lit la plupart des ouvrages de médecine, on peut voir quels sont les problèmes. Dire que nous ne pouvons pas nous le permettre est une fausse déclaration, car nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que nos enfants aient une chance de grandir en santé, et il y a de cela 50, 60, 70 et 80 ans, ils grandissaient en santé au Canada. Pourquoi ne pouvons-nous pas faire de même de nos jours?

Oui, la population est plus nombreuse de nos jours, mais nous pourrions utiliser davantage de terres agricoles pour cultiver des aliments biologiques.

Mme Leah Taylor Roy: Merci, monsieur Stronach.

En ce qui concerne les jeunes et le maintien de nos exploitations agricoles au Canada, nous avons beaucoup entendu parler à ce comité des jeunes qui ne se lancent pas dans l'agriculture, qu'ils n'en ont pas les moyens ou qu'ils ne s'y intéressent pas, mais j'ai remarqué, d'après mon expérience, que beaucoup de jeunes s'intéressent aux petites exploitations, aux exploitations biologiques et aux exploitations locales.

Avez-vous remarqué cela également? Selon vous, comment pourrions-nous encourager ou soutenir les jeunes qui souhaitent démarrer ce type d'exploitations?

M. Frank Stronach: Au fond, il faudrait avoir des projets et des programmes qui montrent que l'agriculture, c'est super, que c'est la chose la plus noble à faire. Avec la bonne approche, on pourrait attirer beaucoup de jeunes dans l'agriculture biologique. Il faudrait qu'il y ait une reconnaissance quand on pratique ce type d'agriculture.

Je ne parle pas pour moi. Je ne reçois pas d'argent du gouvernement; je fais ma petite affaire. J'ai multiplié les expériences, et je sais à quel point c'est difficile. L'agriculture biologique nécessite une approche différente. Il faut avoir de plus petites variétés d'aliments, et la nature s'occupera d'elle-même.

Mme Leah Taylor Roy: Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Taylor Roy. Merci, monsieur Stronach.

Le Comité s'est concentré sur l'importance des exploitations agricoles régionales et de petite taille comme élément central. Je sais que M. Perron a été un grand champion à cet égard.

[Français]

La parole est à vous.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Nous leur sommes très reconnaissants de leur présence.

Madame Grossenbacher, j'ai beaucoup de questions pour vous, alors je vais essayer d'être efficace.

Vous avez dit qu'il fallait améliorer nos programmes et que nous ne pouvions pas attendre jusqu'en 2028. Vous en faites une recommandation. Il faut s'asseoir avec les gens du milieu et revoir ça de toute urgence. Est-ce exact?

Mme Geneviève Grossenbacher: Effectivement, c'est vraiment une urgence qui est de plus en plus portée à notre attention. Les pertes dont il est question ici pour les fermiers ne se calculent pas en dizaines de milliers de dollars, mais plutôt en centaines de milliers de dollars. Il y a quelques mois, un épisode de *La semaine verte*, que je vous encourage à regarder, expliquait la détresse des maraîchers liée aux pertes occasionnées par les changements climatiques. Les programmes ne les soutiennent pas présentement et plusieurs fermiers sont en train de se demander s'ils vont pouvoir continuer.

En fait, j'ai oublié de vous dire que je porte plus d'un chapeau. Je suis aussi la présidente d'Écoute agricole, un organisme qui offre des services en santé mentale aux producteurs, aux productrices, aux membres de leur famille et à leurs employés. Depuis l'été passé, presque chaque semaine, au moins deux agriculteurs viennent me voir pour me dire qu'ils ne savent plus quoi faire, qu'ils ne savent plus s'ils sont capables d'avoir leur ferme. Ils se demandent s'ils feraient mieux de cesser leurs activités maintenant avant d'y laisser leur dernière chemise.

Si nous n'agissons pas maintenant, je vous garantis que nous allons en perdre, des fermes.

M. Yves Perron: C'est parfait. Merci de votre réponse claire.

En novembre, des producteurs agricoles du Québec ont fait une demande auprès du programme Agri-relance. Nous sommes aujourd'hui le 7 mai, et ils n'ont toujours pas reçu de réponse. Vous avez entendu ce qu'a dit un des témoins du groupe précédent. Cette attente, ce n'est rien pour aider la situation. Il faut être réactif. Ce témoin a terminé son intervention en disant que les programmes doivent être aussi efficaces et réactifs que le sont les producteurs agricoles. J'aimerais que vous commentiez ça.

• (1240)

Mme Geneviève Grossenbacher: Je n'aurais pas pu mieux l'énoncer.

Effectivement, les programmes doivent être adaptés. Ça ne concerne pas seulement Agri-relance. La situation est la même pour presque chaque producteur. Richard, l'agriculteur de la Nouvelle-Écosse dont je vous parlais plus tôt, se trouve dans la même situation: il attend encore ses 80 000 \$ d'Agri-relance, alors que ses pertes s'élèvent à 320 000 \$. Pour exploiter sa ferme pendant la prochaine saison, il a besoin de cet argent maintenant, non pas dans un an.

M. Yves Perron: Au moment où il a dû faire ses commandes, il n'avait pas l'argent, alors il se trouve maintenant en difficulté. On comprend ça. Merci beaucoup, madame Grossenbacher.

Vous avez aussi parlé de l'importance d'adopter des pratiques à faibles émissions et d'encourager les bonnes pratiques.

Que pensez-vous de l'idée d'avoir une politique qui reconnaît les actions positives pour l'environnement en récompensant concrètement et financièrement les producteurs? Ça leur permettrait d'obtenir des fonds pour faire leurs prochains investissements ou pour survivre, tout simplement. Qu'en pensez-vous?

Mme Geneviève Grossenbacher: Oui, il faut réviser les programmes, mais nous croyons surtout qu'il faut déterminer comment les agriculteurs peuvent être mieux soutenus. La réalité, surtout dans le domaine de l'horticulture, est qu'on ne soutient pas les agriculteurs.

Ce dont nous aurions besoin, c'est de trouver une façon de récompenser les bonnes pratiques agricoles qui développent et renforcent la résilience climatique des fermes. Ça pourrait se faire par l'entremise de programmes de compensation ou autrement, peu importe. Une foule de modèles pourraient être considérés, mais il faut vraiment qu'on se penche là-dessus. Il est absolument vital qu'on soutienne mieux les agriculteurs en développant la résilience climatique des fermes.

M. Yves Perron: À votre avis, serait-il juste de reconnaître ce qui a déjà été fait? Par exemple, est-ce normal qu'on fournisse du soutien à quelqu'un pour qu'il effectue une transition, mais qu'on n'offre rien à son voisin qui fait de la culture biologique depuis 25 ans?

Mme Geneviève Grossenbacher: C'est une autre bonne question.

La reconnaissance de ce qu'ont déjà accompli les précurseurs, c'est-à-dire ceux qui ont adopté ces pratiques avant les autres, pose une difficulté pour tous les programmes. Je sais que ça peut coûter cher, mais il faut penser à une façon de soutenir ces personnes.

Cela dit, j'aimerais souligner que, présentement, beaucoup de programmes ne s'appliquent pas aux gens qui ont déjà adopté de bonnes pratiques. C'est souvent le cas pour les fermes diversifiées en horticulture. On dit en quelque sorte à ces agriculteurs qu'ils n'ont pas besoin de soutien parce qu'ils doivent composer avec beaucoup moins de risques. Nous sommes effectivement exposés à moins de risques, mais, quand il y a une tornade, nous subissons des pertes. Nous avons donc besoin de ce soutien. Il y a un manque à cet égard présentement.

Pouvez-vous me rappeler quelle était votre question?

M. Yves Perron: En fait, je vous demandais si on devait reconnaître ce qui a été fait par le passé.

Mme Geneviève Grossenbacher: Tout à fait. Il faut offrir une meilleure reconnaissance aux gens qui ont adopté ces pratiques il y a plusieurs années déjà.

M. Yves Perron: Au sujet de la résilience, je sens que vous auriez bien des choses à nous dire, madame Grossenbacher.

Ce matin, lors d'une rencontre avec des producteurs de vin, j'ai donné l'exemple d'un vignoble situé dans ma circonscription dont un épisode de gel avait fait périr plusieurs vignes, mais pas les trois rangées de vignes situées le long d'une rangée d'arbres. Elles ont survécu grâce à ces arbres. C'est effectivement une mesure qu'on peut prendre.

Comment pourrions-nous augmenter la résilience des exploitations agricoles en appliquant de telles mesures?

Par ailleurs, j'aimerais savoir ce que vous pensez de l'état actuel de la recherche-développement au Canada et, surtout, de son financement.

Mme Geneviève Grossenbacher: C'est encore une fois une bonne question. Permettez-moi d'y répondre en anglais.

[Traduction]

Il y a tellement de mesures que nous pouvons prendre pour renforcer la résilience des fermes, et elles peuvent prendre différentes formes. Selon le type de production, les procédés que l'on utilise et ce qu'on cultive, on peut prendre différentes mesures sur une ferme.

Il faut assurément plus de recherche et de développement pour voir ce qui fonctionne le mieux, mais en même temps, nous le savons déjà. Fermiers pour la transition climatique a réalisé une foule d'études sur les pratiques exemplaires visant à réduire les émissions, et parallèlement, à renforcer la résilience climatique dans les exploitations agricoles. Les techniques comme les cultures de couverture, la gestion de l'azote et le pâturage en rotation sont toutes des techniques que nous connaissons déjà et que nous pouvons utiliser. En horticulture, la diversification est en fait une excellente police d'assurance.

Je peux vous donner l'exemple de ma ferme. Au cours de la dernière décennie, nous avons connu les deux pires sécheresses et les deux pires inondations des 100 dernières années. De plus, l'année dernière a été particulière: il ne se passait presque pas une semaine sans qu'il arrive quelque chose. Nous avons eu des gels précoces et des vagues de chaleur précoces, du smog en juin et en août, des pluies torrentielles en juillet, et nous avons eu cinq avertissements de tornade en tout. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais je vis dans cette région depuis longtemps et je n'ai jamais entendu dire que nous pourrions avoir des tornades. Tout cela ajoute beaucoup de stress à la ferme. Comme je l'ai dit, si une tornade frappe, je ne suis pas protégée.

En même temps, pendant toutes ces années, notre ferme a toujours été en mesure de produire des légumes de grande qualité pour nos collectivités. Certains de nos agriculteurs de l'autre côté de la rue, qui pratiquent la monoculture, ont été très durement touchés. Encore une fois, nous pouvons tous prendre différentes mesures, mais sur ma ferme, ce qui m'a certainement aidée, c'est la diversification. Parfois, une année, un type de récolte connaît des problèmes...

Oh, je suis désolée.

• (1245)

[Français]

Le président: En effet, le temps de parole de M. Perron est écoulé.

Merci beaucoup, madame Grossenbacher et monsieur Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

En fait, je vais vous permettre de terminer votre réponse, parce que c'est un sujet qui m'intéresse aussi. Vous pourriez nous en dire plus sur ce qui fait en sorte que la diversification des cultures renforce la résilience. Nous n'avons toutefois pas un programme de gestion des risques de l'entreprise qui prend cela en compte ou est adapté en conséquence.

Mme Geneviève Grossenbacher: Je vous remercie encore une fois de la question.

Pour terminer, je dirais que nous faisons beaucoup de choses dans notre ferme.

Vous avez parlé du programme de gestion des risques de l'entreprise. Actuellement, cela me coûte 300 \$ par année pour participer au programme de l'assurance-récolte, mais je sais très bien que je n'en bénéficierai jamais. Le maximum que j'obtiendrais pour ma ferme est estimé à 32 000 \$, ce qui ne représente qu'une fraction de la valeur des différents produits que je vends sur le marché. Comme nous avons environ 35 produits différents, je n'aurais jamais assez d'un seul produit pour obtenir une indemnisation. C'est un véritable problème.

Ce que nous avons fait sur notre ferme — et encore une fois, c'est différent pour chacun en fonction de ce qu'on cultive —, nous sommes vraiment concentrés sur la diversification. Notre rotation des cultures s'effectue aux 12 ans environ, si bien qu'il faut 12 ans pour qu'une culture revienne au même endroit. Environ la moitié de nos terres sont toujours recouvertes d'engrais verts ou de cultures de couverture. Grâce à cela, au cours des cinq dernières années, nous avons pu doubler notre production sur la même superficie de terre — doubler notre production — avec la moitié des ressources. Notre équipe a été réduite de deux personnes et nous avons utilisé moins de semences, mais nous avons produit deux fois plus d'extrants. Encore une fois, il s'est avéré que c'était la meilleure police d'assurance que nous ayons sur notre ferme, parce que nous avons toujours été en mesure de nous en tirer.

Cela dit, je dirai que l'an dernier, le niveau de stress dans notre ferme et chez les autres agriculteurs, en raison de tous les phénomènes météorologiques extrêmes qui nous ont frappés, a été élevé. Le stress était vraiment palpable dans la communauté.

M. Alistair MacGregor: À ce sujet, je sais, pour avoir siégé six ans au Comité, que les agriculteurs se méfient toujours de l'approche « Ottawa a toujours raison », et votre organisme est vraiment fier des solutions trouvées par les agriculteurs. Ces pratiques ont été mises à l'essai et ont fonctionné parce qu'elles viennent de vos membres, et vos membres sont des agriculteurs.

Dans l'optique de faire des recommandations au gouvernement fédéral sur le rôle qu'il pourrait jouer, j'aimerais savoir quels sont certains des grands défis pour vous. Quand on pense à diverses pratiques d'adaptation qui ont permis aux agriculteurs de résister aux ravages des phénomènes météorologiques extrêmes, alors que d'autres ne s'en sont pas tirés aussi bien, on voit que l'utilisation de différentes techniques peut vraiment faire une différence pour accroître la résilience. Quels sont certains des grands défis pour diffuser le message et favoriser une plus grande adaptation?

Mme Geneviève Grossenbacher: Il y en a tellement.

D'une part, il y a l'apprentissage entre agriculteurs qui doit se faire. Le gouvernement doit soutenir ce genre d'échanges, parce que les agriculteurs ne mettront en pratique sur leur ferme que ce qu'ils ont vu fonctionner ailleurs. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire dans les fermes pour étendre ces pratiques.

Par ailleurs, nous estimons que ce qu'il faudrait à l'heure actuelle — et nous sommes vraiment contents que vous meniez cette étude —, c'est que le gouvernement examine ses programmes et voit où il peut soutenir et améliorer l'adoption de ces pratiques. Il y a beaucoup de mesures qui pourraient être prises dans le cadre des

programmes de gestion des risques de l'entreprise — et encore une fois, je peux vous faire parvenir l'étude —, d'Agri-stabilité, d'Agri-protection et d'Agri-investissement, de petits ajustements qui pourraient faire en sorte que les agriculteurs sont indemnisés pour garder des pâturages intacts et séquestrer le carbone, et reçoivent de l'aide lorsque des catastrophes ou des sécheresses surviennent, afin qu'ils puissent, par exemple, retenir plus d'eau dans leur champ.

J'ai l'impression de ne pas répondre entièrement à votre question, mais il y a tellement de mesures qui peuvent être prises.

M. Alistair MacGregor: Absolument.

Ma prochaine question porte sur la santé des sols.

Nous sommes nombreux à attendre avec impatience l'étude du comité sénatorial de l'agriculture sur la santé des sols. Elle est très longue et exhaustive. Je pense qu'ils espèrent la déposer d'ici la fin du mois. Nous savons que d'autres pays, comme l'Australie... L'Australie a un système de gouvernement très semblable au nôtre et a mis en place un cadre stratégique national sur la santé des sols. Ils ont une stratégie nationale sur les sols.

Je vais promouvoir sans vergogne mon projet de loi, le projet de loi C-203. La promotion de ces pratiques de séquestration du carbone permet au sol non seulement de retenir plus d'eau pendant une année de sécheresse, mais aussi d'en absorber davantage en cas d'humidité excessive. Que pourrait faire de plus le Canada pour promouvoir ces pratiques? Devrions-nous suivre l'exemple d'autres pays comme l'Australie, qui considère ses sols agricoles comme quelque chose de comparable à un actif stratégique?

• (1250)

Mme Geneviève Grossenbacher: Encore une fois, c'est une très bonne question.

Nous avons très hâte de voir l'étude lorsqu'elle sera publiée. Nous y avons aussi contribué.

De toute évidence, nous convenons que la santé des sols est vraiment essentielle. En fait, une grande partie de la résilience climatique repose sur la santé des sols. Vous l'avez dit vous-même. Lorsque nos sols sont en meilleure santé, ils peuvent mieux retenir l'eau ou réagir aux phénomènes extrêmes qui se présentent.

Je peux vous faire parvenir plus d'information sur la santé des sols, mais nous accueillons favorablement la stratégie.

M. Alistair MacGregor: D'accord. Merci beaucoup.

Je vais m'arrêter ici, monsieur le président.

Le président: Nous vous redonnerons peut-être ces 30 secondes.

Monsieur Barlow, vous avez cinq minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être avec nous.

Avant de passer à mes questions, chers collègues, j'ai donné un avis de motion le 9 avril, et j'aimerais présenter cette motion maintenant.

Si j'en parle aujourd'hui, c'est parce que je me suis rendu en fin de semaine chez l'un de mes concitoyens qui possède un ranch de quelques quarts de section de mille carré près de la région de Kananaskis. Monsieur Stronach, vous serez heureux d'apprendre que nous avons vu quelques ours noirs et quelques pygargues à tête blanche.

Cependant, ce qui était frustrant pour ce propriétaire de ranch — nous nous promenions à cheval sur sa propriété —, c'est que sa facture pour nourrir ses animaux a augmenté de 1 000 \$ pour une seule livraison, et que ces 1 000 \$ étaient attribuables entièrement à la taxe sur le carbone pour le transport par camion.

Nous voulons souligner le fait que cette taxe sur le carbone nuit aux agriculteurs canadiens et à leur capacité à rester en affaires. C'est un ranch familial. Dewy a hâte de léguer son ranch à son petit-fils et à sa petite-fille au cours des prochaines années, mais il remet en question sa viabilité financière, compte tenu des répercussions de la taxe sur le carbone sur son exploitation.

Le 9 avril, j'ai déposé un avis de motion et j'aimerais présenter maintenant cette motion.

Au cours des dernières semaines, nous avons reçu des lettres de dizaines de groupes d'intervenants représentant des dizaines de milliers d'agriculteurs et certainement des dizaines de milliers d'hectares de terres arables qui soulignent les répercussions de la taxe sur le carbone sur leurs activités, et dans le cadre de cette seule étude, nous avons certainement entendu dire que 44 % des producteurs maraîchers fonctionnent à perte, ce qui n'est certainement pas viable à long terme.

Le 9 avril, j'ai demandé le consentement unanime de mes collègues pour que le Comité fasse rapport des lettres que nous avons reçues de divers ministres provinciaux de l'Agriculture, de groupes d'intervenants agricoles comme l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, Grain Farmers of Ontario et d'autres, demandant au gouvernement de revoir sa décision d'augmenter la taxe sur le carbone de 23 % le 1^{er} avril et d'examiner les répercussions que cela a sur l'agriculture canadienne dans le cadre du débat sur le projet de loi C-234, qui nous reviendra plus tard ce mois-ci.

Je demande le consentement unanime de mes collègues pour déposer ces lettres à la Chambre dans le cadre des discussions sur le projet de loi C-234.

Le président: D'accord, merci, monsieur Barlow.

En fait, nous avons maintenant l'occasion de débattre de la motion puisqu'elle a été présentée. J'ai arrêté le chronomètre, monsieur Barlow, et je vais céder la parole à nos collègues qui souhaitent intervenir.

Allez-y, monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: J'ai beaucoup de respect pour mon collègue d'en face et pour les lettres qui ont été envoyées. Je sais que ces lettres sont publiques, alors je ne vois pas en quoi cela éclairera le débat. Le projet de loi C-234 est entièrement entre les mains de l'opposition. S'ils choisissent de lire ces lettres aux fins du compte rendu, ils peuvent le faire à leur guise lorsqu'il sera débattu.

Le Comité a déjà été saisi du projet de loi C-234. Nous nous en sommes occupés. Il a été renvoyé à la Chambre et à l'autre Chambre, et il est revenu. Je ne vois pas ce que nous pourrions ajouter de plus à ce débat.

J'ai vu toutes les lettres. Elles sont publiques. Je ne vois pas quelle valeur cela ajouterait à la Chambre des communes. Je pense que la plupart des parlementaires ont vu ces lettres également. Elles sont du domaine public.

Le président: Je vois M. Louis, et je vais regarder s'il y a quelqu'un d'autre. M. MacGregor ou M. Perron voudront peut-être intervenir.

Monsieur Louis, allez-y.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais avoir des précisions. Je ne sais pas si j'ai vu cette référence au fait de faire « rapport à la Chambre des lettres qu'il a reçues des intervenants du secteur agricole ». En quoi consisterait la procédure? Je ne crois pas avoir déjà vu cela. La greffière peut peut-être nous aider à cet égard.

Le président: Je peux me tourner vers la greffière, mais je crois comprendre que les lettres qui ont été reçues et qui étaient adressées au Comité seraient essentiellement déposées à la Chambre des communes. Ce serait la procédure. Il y aurait un dépôt de ces lettres. Je pense que cela permettrait probablement un certain débat si les gens voulaient proposer ce qui a été déposé, mais il s'agirait essentiellement de prendre ces documents et de les mettre à la disposition de tous les parlementaires, je pense, dans le cadre du privilège parlementaire.

Y a-t-il quelque chose qui m'échappe?

La greffière me dit, monsieur Louis, qu'elle va devoir vérifier exactement ce qui est possible et ce qui ne l'est pas sur le plan de la procédure. Nous vous reviendrons avec des réponses à ce sujet.

Chers collègues, voulez-vous ajourner le débat? Voulez-vous continuer? Je m'en remets à vous à cette étape.

Monsieur Barlow, allez-y.

• (1255)

M. John Barlow: Je pense que nous comprenons ce que je demande: je déposerais ou le président déposerait ces lettres à la Chambre. J'aimerais simplement demander un vote pour savoir si nous serions ou non en faveur du dépôt de ces lettres, qui, encore une fois, représentent des dizaines de milliers de nos intervenants, et qui soulignent les répercussions de la taxe sur le carbone sur leurs activités.

J'aimerais que nous déposions ces lettres à la Chambre des communes pour officialiser cela, et je demanderais simplement un vote si cela convient à tout le monde.

Le président: J'ai toutefois vu une main levée en premier, monsieur Barlow.

Je vais donner la parole à M. MacGregor.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Ma position sur le projet de loi C-234 est bien connue.

Il y a une bonne partie du préambule qui, à mon avis, est inutile, alors par souci de simplicité, je proposerais un amendement favorable à mon collègue, M. Barlow, pour simplifier la motion. Il se lit: « Que le Comité fasse rapport à la Chambre des lettres qu'il a reçues des intervenants du secteur agricole, du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan concernant l'augmentation de 23 % de la taxe carbone du 1^{er} avril, afin qu'elle les étudie dans le cadre du débat sur le projet de loi C-234 ».

C'est une simple motion qui va droit au but. Je suis d'accord pour tenir un vote à ce sujet, mais je pense qu'il est important de comprendre ce que cela entraînerait, sur le plan de la procédure, à la Chambre. Je n'ai jamais siégé à un comité qui a simplement fait rapport de lettres à la Chambre.

Le président: Chers collègues, je peux demander l'aide de la greffière au sujet de la procédure concernant le mécanisme dont parle M. Barlow.

Je prends note, monsieur MacGregor, que vous venez de proposer un amendement. Vous avez proposé un amendement à la motion de M. Barlow pour la simplifier, mais si vous le souhaitez, nous pourrions y revenir une fois que j'aurai obtenu des conseils de la greffière.

Monsieur Perron, vous avez la parole.

[Français]

M. Yves Perron: Je vais juste faire un bref commentaire. Je suis assez en accord sur ce qu'a dit M. Drouin, en tout respect pour M. Barlow. Ce sujet a été traité ici et il est entre les mains de la Chambre présentement. Les lettres sont publiques. Alors, je ne vois pas ce que ça va ajouter.

Pour ma part, je serais prêt à voter sur ça.

[Traduction]

Le président: Ce que nous pouvons faire, si les membres du Comité sont prêts à voter — M. Perron a dit qu'il était prêt et M. Barlow l'a demandé —, c'est de voter sur ce que M. MacGregor vient de proposer, c'est-à-dire un amendement. Nous pouvons voter pour ou contre, puis nous pouvons choisir de voter pour ou contre ce que M. Barlow veut faire sur le plan de la procédure. Est-ce ainsi que vous voulez procéder?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord. Allez-y, madame la greffière, si c'est possible, au sujet de l'amendement que M. MacGregor a proposé à la motion initiale de M. Barlow.

Chers collègues, l'amendement de M. MacGregor conserverait essentiellement « Étant donné que », et le texte du paragraphe « a) » resterait. Ensuite, il passe immédiatement au bas de la motion et ajoute, après le texte du paragraphe « a) », « concernant l'augmentation de 23 % de la taxe carbone du 1^{er} avril, afin qu'elle les étudie dans le cadre du débat sur le projet de loi C-234 ».

C'est ce que j'avais. Allez-y, monsieur MacGregor, si nous nous trompons.

M. Alistair MacGregor: Monsieur le président, il s'agit simplement d'une motion pour que le Comité fasse rapport des lettres. Je supprime tout le préambule et les mots « demande le consentement unanime ». Il s'agit simplement d'une motion voulant que le Comité fasse rapport des lettres, et rien ne change à la fin.

M. John Barlow: Cela dirait que le Comité fasse rapport des lettres qu'il a reçues des intervenants du secteur agricole. Les paragraphes « a) » à « j) » seraient supprimés.

Le président: La greffière me demande si vous pouvez lui envoyer rapidement le libellé par écrit. Nous suspendrons la séance d'ici là.

Allez-y, monsieur Perron.

● (1300)

[Français]

M. Yves Perron: Je veux simplement dire que j'ai un engagement à 13 h 15. Ça doit être le cas aussi de quelques autres personnes ici. Alors, soit on reporte le vote à la prochaine réunion, soit on le tient maintenant.

[Traduction]

Le président: Il nous reste encore un peu de temps.

M. MacGregor est assez rapide, alors nous allons lui donner environ 60 secondes pour remettre tout cela à la greffière, et nous verrons à partir de là.

Chers collègues, je pense que nous allons devoir traiter de questions de procédure, auquel cas nous devons poursuivre à huis clos. Malheureusement, cela viendrait couper court à la dernière série de questions aux témoins, à moins que vous ne vouliez que je continue, que nous réglions les questions de procédure et que nous essayions de faire ce que nous pouvons. Il nous reste environ 15 minutes.

Mme Leah Taylor Roy: Monsieur le président, y aurait-il moyen de terminer l'audition des témoins tout de suite plutôt que de les obliger à attendre que nous ayons examiné la motion?

Le président: Nous ne sommes pas toujours puristes sur le plan de la procédure. Je suis plutôt adepte du laisser-faire dans mon rôle de président, mais techniquement, maintenant que la motion a été déposée, nous devons nous en saisir. C'est malheureux, mais c'est ce que nous devons faire.

Je vais vous lire l'amendement, chers collègues:

Que le Comité fasse rapport à la Chambre des lettres qu'il a reçues d'intervenants agricoles, de la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan au sujet de l'augmentation de 23 % de la taxe sur le carbone le 1^{er} avril afin qu'elle puisse en tenir compte dans le débat sur le projet de loi C-234.

Voilà ce que M. MacGregor propose.

Nous allons procéder au vote par appel nominal sur l'amendement.

Allez-y.

(L'amendement est rejeté par 6 voix contre 5.)

Le président: Nous revenons maintenant à la motion principale. Je peux répéter ce que j'ai dit si vous le voulez, chers collègues, ou si vous pensez que le résultat du vote sera le même, nous pouvons simplement passer à autre chose.

M. Barlow demande le vote par appel nominal.

D'accord, allez-y.

(La motion est rejetée par 6 voix contre 4. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Monsieur Barlow, il vous reste deux minutes.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mussell, vous avez parlé de la situation au Sri Lanka, et je tiens à souligner que lorsque ce pays a adopté l'agriculture à 100 % biologique, il a connu la famine et, comme vous l'avez dit, l'industrie agricole s'est effondrée, comme nous le constatons également dans l'Union européenne, où 25 % de l'agriculture doit être biologique.

Je pense qu'il y a de la place pour tout, mais qu'on ne peut pas forcer les choses non plus.

Je crois comprendre, monsieur Mussell, que vous avez travaillé à l'élaboration de politiques visant à ce que la taxe sur le carbone ne soit pas punitive, peut-être, et mise plutôt sur des mesures qui récompensent les agriculteurs pour les bonnes choses qu'ils font, plutôt que de les punir.

Pouvez-vous nous parler un peu des idées stratégiques que l'Institut canadien des politiques agroalimentaires envisage et qui seraient davantage une carotte qu'un bâton?

• (1305)

M. Al Mussell: Oui, certainement.

Nous cherchons comment l'agriculture peut faire partie de la solution. Comme nous sommes l'un des rares secteurs à pouvoir séquestrer le carbone, nous considérons cela comme une option et examinons les possibilités pour offrir des incitatifs en ce sens.

Plus la discussion avance, plus elle porte sur les mesures d'atténuation. L'atténuation des changements climatiques est très importante, comme toutes les solutions que les différentes industries peuvent apporter. Je pense que l'agriculture est assez unique, d'une certaine façon, parce que l'agriculture, comme d'autres témoins l'ont mentionné, est extrêmement sensible au climat et aux extrêmes climatiques.

Pour ce qui est de la résilience, je pense qu'une grande partie de la résilience dans ce contexte dépend de l'adaptation et de la façon dont nous préparons le secteur à répondre à ses propres besoins. Je pense qu'il nous faut un programme de recherche et de développement assez ambitieux qui viserait à comprendre comment l'adaptation et l'atténuation peuvent accroître notre résilience.

Cependant, il me semble assez clair que le besoin le plus critique et le plus aigu est celui de l'adaptation.

Le président: Merci, monsieur Barlow. Merci, monsieur Mussell.

Monsieur Louis, vous avez cinq minutes.

M. Tim Louis: Merci, monsieur le président.

Avant de commencer, j'aimerais céder une partie de mon temps à Mme Taylor Roy.

Mme Leah Taylor Roy: Merci.

Merci, monsieur Louis.

Je veux simplement dire quelque chose à M. Stronach que je n'ai pas eu l'occasion de lui dire lors de ma dernière intervention.

Je tiens simplement à vous remercier. Il y a beaucoup de gens, à votre âge et dans votre situation, monsieur Stronach, compte tenu de tout le succès que vous connaissez, qui ne seraient pas aussi animés par le genre de vision que vous avez pour notre pays. Je tiens à vous remercier de vous soucier autant de notre environnement, des

générations futures et de notre pays. Je veux juste dire que nous avons besoin de plus de visionnaires comme vous, qui voient que les choses ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Helen Keller disait: « La seule chose qui soit pire que d'être aveugle, c'est d'avoir la vue, mais pas de vision. » Je vous remercie de votre vision et de ce que vous faites pour notre pays.

M. Tim Louis: Je tiens à remercier tous nos témoins de leur présence.

Madame Grossenbacher, des Fermiers pour la transition climatique, je vais commencer par vous.

D'abord, je vous félicite pour votre prix des Jeunes Agriculteurs du Québec. De toute évidence, à la lumière des témoignages d'aujourd'hui, c'est bien mérité.

Les terres agricoles doivent être préservées, et pour ce faire, nous devons savoir combien de terres agricoles nous avons, car une fois qu'elles ont disparu, elles ont disparu. Quelle incidence les méthodes de collecte de données ont-elles sur nos options stratégiques? À quel point est-il important de dresser l'inventaire des terres et de faire des levés des sols dans les régions rurales du Canada pour mieux comprendre les terres que nous devons protéger? Quelles mesures pouvons-nous prendre pour remédier aux limites en matière de données?

Mme Geneviève Grossenbacher: Encore une fois, je vous remercie de cette question.

Bien sûr, les terres agricoles sont très importantes. C'est notre principale ressource pour cultiver des aliments, de sorte que nous devons absolument mieux la protéger; nous perdons trop de terres agricoles trop vite. Il est certain que les données sont essentielles pour dresser la liste, l'inventaire des terres que nous avons, pour mieux les protéger et aussi pour mieux comprendre les changements climatiques. L'aptitude des sols à séquestrer le carbone varie au fil du temps, et il importe vraiment de comprendre quelles techniques fonctionnent sur quels sols pour en optimiser le potentiel d'adaptation au climat, alors nous avons besoin de stratégies de données, c'est certain.

Ce qu'il y a de bien avec les données... C'est un sujet tellement vaste, mais en ce qui concerne les données en tant que telles, nous avons déjà beaucoup de données sur les pratiques exemplaires qui atténuent les effets des changements climatiques ou qui nous aident à nous y adapter, par exemple. Nous avons ce genre de données, mais les données sont insuffisantes sur les terres agricoles. Où sont les meilleures terres agricoles? Comment pouvons-nous les protéger? Quels sont les différents types de sols, et comment pouvons-nous mieux les utiliser pour mieux nous adapter aux changements climatiques?

M. Tim Louis: Diriez-vous que ces données existent un peu en vase clos et qu'il est difficile de les rassembler?

Mme Geneviève Grossenbacher: Oui, bien sûr. Nous travaillons également à nous assurer que les différents gouvernements, le gouvernement et l'industrie travaillent main dans la main pour mieux mettre leurs données en commun. Ensuite, il faut nous demander qui aura accès aux données et à quelle fin. Vous savez, les agriculteurs ont des questions, ils craignent que les données soient utilisées contre eux ou de ne pas y avoir accès. Nous devons nous assurer que les données soient accessibles, mais effectivement...

M. Tim Louis: Je vous remercie.

J'ai tellement peu de temps. Je vais maintenant m'adresser à M. Mussell, de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires.

Mes premières questions porteront sur l'une des ressources les plus importantes de toutes: l'eau. Dans la perspective des changements climatiques, la gestion de l'eau est plus importante que jamais, de sorte que j'aimerais vous interroger sur la gestion des bassins hydrographiques et sur l'utilisation des terres, des forêts et des ressources hydriques de manière à ne pas nuire aux plantes et aux animaux qui y vivent.

Quel rôle les bassins hydrographiques jouent-ils dans la compréhension et la gestion de nos ressources en eau en agriculture?

• (1310)

M. Al Mussell: Vous savez, dans de nombreuses régions du pays, il y a des unités de gestion des bassins hydrographiques. Par exemple, en Ontario, où je vis, il y a des services de protection de la nature qui gèrent les paysages en fonction des niveaux des bassins hydrographiques. Nous savons qu'avec le réchauffement climatique, l'atmosphère pourra retenir davantage l'humidité et par conséquent, la libérer soudainement aussi, alors je pense que la planification fondée sur les bassins hydrographiques est... Cela a toujours été important, mais je pense que c'est plus important que jamais.

M. Tim Louis: Quelles ressources déployez-vous ou quels projets de recherche avez-vous lancés pour améliorer les méthodes de gestion de l'eau en agriculture en particulier?

M. Al Mussell: Nous venons justement de terminer un projet portant sur différents aspects de la gestion de l'eau au Canada. Notre étude la plus récente portait sur les perspectives d'irrigation dans l'Ouest canadien.

Lorsqu'on pense à l'irrigation et à la conservation de l'eau, je crois qu'il faut aussi tenir compte de la rareté des ressources. En horticulture, dans un contexte de changement climatique, je pense qu'il faut toujours garder à l'esprit la rareté des ressources. Il y a une pénurie mondiale de produits agricoles et alimentaires. Le Canada se trouve donc dans une position assez privilégiée, mais il faut assurer la durabilité du début à la fin du cycle et tenir compte de la rareté des ressources, dans la gestion de l'eau, des sols et ainsi de suite, mais cela diffère...

Le président: Merci, monsieur Mussell.

Je suis désolé, mais nous avons dépassé le temps imparti. J'essaie d'être généreux, mais c'est peut-être un péché en ma qualité de président.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais présenter mes excuses aux témoins pour le temps qui a été perdu aujourd'hui.

Malheureusement, j'ai d'autres engagements, alors je ne formulerai pas d'autres questions. Par contre, par respect pour les témoins et le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer, je les invite à faire part au Comité de tout commentaire qu'ils n'auraient pas eu le temps de formuler.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Perron. Je sais que M. MacGregor a cédé ses deux dernières minutes et demie.

Au nom du Comité, permettez-moi de remercier les témoins du deuxième groupe. Madame Grossenbacher, monsieur Stronach et monsieur Mussell, je vous remercie de votre contribution à l'agriculture et de vos témoignages ici aujourd'hui.

Chers collègues, nous ne siégeons pas jeudi. Nous serons de retour après la pause pour étudier le H5N1. Nous voyons ce virus proliférer au sud de la frontière, et nous voulons nous assurer de tenir une réunion à ce propos, pour vérifier si nous avons les bons protocoles en place ici, au Canada.

Ce sera notre première réunion à notre retour, le mardi 21 mai. Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>